



La production cinématographique en 2009

Bilan statistique des films agréés
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

mars 2010

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction du cinéma et la Direction des études, des statistiques et de la prospective



Centre national du cinéma et de l'image animée
Direction des études, des statistiques et de la prospective
Direction du cinéma
12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16
Tél : 01.44.34.38.26
Fax : 01.44.34.34.55
www.cnc.fr

Nicole Canetti, Jean-Pierre Guerrieri, Sophie Jardillier, Caroline Jeanneau

Sommaire

Rappel méthodologique	5
Chiffres clés	5
Synthèse	6
I. Les films produits en 2009	8
A. Le nombre de films produits	8
B. Le devis des films d'initiative française	9
1) Investissements totaux dans les films d'initiative française	9
2) Devis moyen et médian des films d'initiative française	9
3) Répartition des films d'initiative française selon le devis	10
4) Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française	12
C. Les films aux devis les moins élevés	13
D. Les films à budget élevé	15
E. Les films à devis moyen (4 M€ à 7 M€)	19
F. Les coproductions internationales	21
1) Les coproductions à majorité française	22
2) Les coproductions à majorité étrangère	23
3) Les coproductions financières bilatérales	24
4) Les coproductions dans le cadre de la convention européenne	24
G. Les premiers et les deuxièmes films	24
1) Les premiers films	24
2) Les deuxièmes films	25
H. Films d'animation et films documentaires	26
1) Les films documentaires	26
2) Les films d'animation	27
II. Le financement des films produits en 2009	28
A. Le financement des films d'initiative française	28
B. Les préachats de Canal+	29
C. Les préachats de TPS Cinéma	32
D. Les préachats de Ciné Cinéma	34
E. Les préachats de Orange	35
F. Les investissements des chaînes en clair	36
1) Les investissements de TF1	38
2) Les investissements de France Télévisions	38
3) Les investissements de M6	40
4) Les investissements de Arte France	41
G. Les films sans financement de chaînes de télévision	41
H. L'intervention des SOFICA	43
I. Le financement des films par les mandats d'exploitation	45
1) Les mandats de distribution en salles	45
2) Les mandats vidéo	46
3) Les mandats étrangers	46
J. Les investissements de soutien financier (aide automatique)	47
K. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes	48
1) L'avance sur recettes avant réalisation	48
2) L'avance sur recettes après réalisation	49
L. Le crédit d'impôt	49
M. Les aides publiques des collectivités territoriales	51

III. Tournage, production et postproduction.....	53
A. Les principaux producteurs de films.....	53
B. Supports de tournage	53
C. Durées de tournage	53
D. Postproduction	54
ANNEXES.....	55

Rappel méthodologique

- Ce bilan statistique porte sur la production de films français ayant reçu l'agrément du CNC en 2009.
- Sont exclus de cette analyse :
 - les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes (films soutenus par le fonds Sud ou l'aide aux films en langue étrangère,...).
 - les films dits « sauvages », qui ne font pas appel à un financement encadré ou au soutien financier de l'État et dont la production n'est pas terminée.
- Seuls apparaissent dans ces résultats les films dont la production a débuté en 2009 (agrément des investissements), ou s'est achevée durant l'année (agrément de production).
- Ce calendrier explique les distorsions éventuelles entre les déclarations annuelles d'investissement des chaînes de télévision (ou des SOFICA) dans des projets de films et ce bilan des films agréés en 2009.

Chiffres clés

nombre de films	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	167	187	164	185	196	182
films à majorité étrangère	36	53	39	43	44	48
total	203	240	203	228	240	230

investissements totaux (M€)	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	892,41	933,67	865,04	1 003,63	1 259,20	927,48
films à majorité étrangère	156,42	352,46	283,43	197,45	231,26	171,20
total	1 048,83	1 286,13	1 148,47	1 201,08	1 490,45	1 098,68

investissements français (M€)	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	789,07	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99
films à majorité étrangère	30,72	79,62	57,23	44,37	49,70	39,89
total	819,79	916,98	834,25	951,74	1 223,76	891,87

investissements étrangers (M€)	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50
films à majorité étrangère	125,70	272,83	226,21	153,09	181,56	131,32
total	229,04	369,15	314,22	249,34	266,69	206,81

Synthèse

En 2009, l'activité de production de films cinématographiques se maintient à un niveau élevé, proche de celui de 2007. 230 films ont été agréés, soit 4,2 % de moins qu'en 2008 (-10 films). Ce léger recul ne concerne que les films d'initiative française (182 films en 2009, contre 196 en 2008). Le nombre de films à majorité étrangère progresse légèrement (+4 films).

Après une année 2008 atypique (avec trois films à plus de 40 M€), les investissements dans les films agréés sont en recul de 26,3 % en 2009 et atteignent 1,10 Md€, soit un niveau proche de celui de 2006 (1,15 Md€). Les investissements dans les films d'initiative française baissent de 26,3 % pour atteindre 927,5 M€ alors que le nombre de films recule parallèlement de 7,1 %. Cette évolution résulte d'une diminution du nombre de films à plus de 10 M€ dont les devis cumulés baissent de 320,1 M€, ce qui explique 96,5 % de la diminution totale des investissements. L'ensemble des sources de financement est en recul. Toutefois, dans ce contexte, le poids des aides du CNC se renforce (9,9 % du financement des films d'initiative française, contre 7,6 % en 2008) ainsi que celui des aides des collectivités territoriales (1,8 % en 2008, 2,0 % en 2009).

L'année 2009 est marquée par une réduction de la bipolarisation des devis de production. Le nombre de films d'initiative française à moins de 1 M€ diminue (-16 films), tout comme celui des films à plus de 7 M€ (-14 films). Le nombre de films dont le devis est compris entre 1 M€ et 7 M€ progresse (+12 films). Au sein de cette catégorie, le nombre de films dont le devis est compris entre 1 M€ et 2 M€ augmente significativement (+13 films). Il convient de rappeler que 67,9 % des films à moins de 1 M€ sont des documentaires.

En 2009, les films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ recueillent 62,7 % des financements (74,5 % en 2008) alors qu'ils représentent 25,3 % des titres. Le poids de ces films dans l'ensemble des films d'initiative française, tant en investissement qu'en nombre de films, est en net recul en 2009.

Le resserrement des devis de production s'illustre également par une baisse de 20,7 % du devis moyen des films d'initiative française à 5,10 M€ en 2009. De même, l'écart entre devis moyen et devis médian (3,06 M€) se réduit. En excluant les films à plus de 40 M€, la baisse du devis moyen se limite à 8,7 %. Sur la période 2000-2009, le devis moyen hors films à plus de 40 M€ présente une augmentation moyenne de 1,7 % par an en euros courants et une stabilité en euros constants.

En 2009, le nombre de coproductions internationales demeure à un niveau élevé avec 93 films coproduits (-2 films) soit 40,4 % des films agréés. Ces films ont été coproduits avec 34 pays différents. Les financements alloués aux coproductions internationales reculent de 17,7 % pour atteindre 452,8 M€.

La production de films documentaires demeure soutenue avec 30 films agréés dont 27 films d'initiative française. 5 films d'animation ont été agréés en 2009 dont 4 films d'initiative française.

Les investissements des chaînes de télévision dans les films agréés diminuent globalement de 13,1 % à 314,8 M€. Ceux des chaînes à péage sont en recul de 6,5 % à 203,9 M€. Les investissements des chaînes en clair enregistrent une baisse de 23,1 % en 2009 pour atteindre 110,9 M€. Ces évolutions sont à considérer avec prudence, compte tenu d'effets calendaires dans la prise en compte des investissements des chaînes. Elles résultent pour partie d'un tassement des assiettes de contribution de certaines chaînes.

Le financement des films agréés par des mandats d'exploitation diminue de 56,7 % à 149,5 M€ en 2009. Cette baisse s'explique notamment par la structure de production des films. En effet, seuls 5 films présentent un devis supérieur à 20 M€ en 2009, contre 16 en 2008. En 2008, 192,20 M€ étaient investis sous forme de mandats sur 11 des 16 films à devis supérieur à 20 M€. En 2009, 24,20 M€ de mandats concernent 4 des 5 films à plus de 20 M€. Cette diminution concerne principalement les mandats étrangers qui perdent plus de 90 % de leur valeur par rapport à 2008. Cette évolution traduit également le contexte économique difficile à l'international observé depuis la fin de l'année 2008.

Le nombre de films sans financement de chaîne de télévision est stable en 2009 à 61 films agréés (+2 films). En 2009, 20,3 % des films d'initiative française se produisent sans chaîne de télévision. Il s'agit dans 89,2 % des cas de films dont le devis est inférieur à 2 M€.

Le nombre de premiers films progresse pour atteindre 77 films, contre 74 films en 2008. Les premiers et deuxièmes films représentent 62,6 % des films d'initiative française.

En 2009, la production cinématographique française est également marquée par l'augmentation du nombre de films tournés en vidéo numérique (76 films, contre 29 en 2008). 30,3 % des films tournés en vidéo numérique sont des documentaires.

I. Les films produits en 2009

A. Le nombre de films produits

Comme chaque année depuis 2001, l'activité de production se maintient à un niveau élevé à plus de 200 films.

Nombre de films produits

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française (1)	144	172	163	183	167	187	164	185	196	182
<i>dont films de coproduction</i>	33	47	57	78	37	61	37	52	51	45
films à majorité étrangère (2)	27	32	37	29	36	53	39	43	44	48
total films agréés (1)+(2)	171	204	200	212	203	240	203	228	240	230

230 films de long métrage ont obtenu l'agrément au cours de l'année 2009, soit 10 films de moins qu'en 2008.

La diminution constatée en 2009 concerne exclusivement les films produits et financés intégralement ou majoritairement par des partenaires français, films dits « d'initiative française » (-14 films). 182 films d'initiative française sont ainsi agréés en 2009, contre 196 films en 2008. La baisse affecte principalement les films à budget élevé (-10 films à devis supérieur à 10 M€) et les films à petit budget (-16 films à devis inférieur à 1 M€).

Le nombre de films intégralement financés par la France s'établit à 137 en 2009, contre 145 en 2008 et 133 en 2007. Ils composent ainsi 75,3 % des films d'initiative française agréés en 2009 (74,0 % en 2008 et 71,9 % en 2007).

45 films d'initiative française agréés en 2009 ont été réalisés en coproduction avec l'étranger (51 films en 2008, 52 films en 2007). Ils représentent 24,7 % de la production d'initiative française (26,0 % en 2008, 28,1 % en 2007).

Le nombre de films de coproduction agréés en 2009 où la France est un partenaire minoritaire est en légère progression par rapport à 2008 et s'établit à 48 films (44 films en 2008, 43 films en 2007).

La proportion de films d'initiative française tournés en langue française est de 95,6 %, contre 96,4 % en 2008 et 91,4 % en 2007. 8 films d'initiative française ont été tournés dans une langue étrangère en 2009 (7 films en 2008, 16 films en 2007). Parmi ces films, cinq ont été tournés en langue anglaise. Ils étaient deux en 2008 et sept en 2007. Un de ces films tournés en anglais figure parmi les devis les plus élevés de l'année : *The Ghost Writer* de Roman Polanski.

12 films ont été agréés une fois terminés (après l'obtention du visa d'exploitation). Ils étaient de 17 en 2008 et 12 en 2007.

Il convient de rappeler que la réforme de l'agrément, mise en place au cours de l'année 1999, a eu pour effet de rendre facultative la demande d'agrément des investissements avant le début des prises de vue pour les films ne faisant pas appel à des financements encadrés (avance sur recettes avant réalisation, chaînes hertziennes en clair, SOFICA, coproductions internationales et crédit d'impôt). De fait, les films concernés par cet agrément se trouvent pour la plupart dans la catégorie des films à budget peu élevé. En 2009, 9 films sur 12 présentent un devis inférieur à 1 M€.

B. Le devis des films d'initiative française

1) Investissements totaux dans les films d'initiative française

Les investissements sur les films d'initiative française reculent de 26,3 %.

Investissements dans les films d'initiative française (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
investissements français	632,86	687,89	644,33	720,61	789,07	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99
évolution (%)	+16,0	+8,7	-6,3	+11,8	+9,5	+6,1	-7,2	+16,8	+29,4	-27,4
investissements étrangers	42,63	61,23	79,84	126,43	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50
évolution (%)	-26,6	+43,6	+30,4	+58,4	-18,3	-6,8	-8,6	+9,4	-11,6	-11,3
investissements totaux	675,49	749,12	724,17	847,04	892,41	933,67	865,04	1 003,63	1 259,20	927,48
évolution (%)	+11,9	+10,9	-3,3	+17,0	+5,4	+4,6	-7,4	+16,0	+25,5	-26,3

En 2009, les investissements totaux sur les films d'initiative française affichent une diminution de 26,3 % par rapport à 2008, pour un nombre de films en recul de 7,1 %. Cette baisse s'explique notamment par le caractère atypique de la structure des films produits en 2008. En 2009, la production d'initiative française compte 25 films dont le devis est supérieur à 10 M€, contre 35 films en 2008. 4 films présentent un devis de plus de 20 M€ en 2009 (13 en 2008), dont aucun ne dépasse 40 M€. En 2008, de façon exceptionnelle, 3 films d'initiative française atteignaient ce niveau de devis (un film en 2007, un film en 2006). En 2009, les investissements sur les films à plus de 10 M€ diminuent ainsi de 320,10 M€, qui représentent 96,5 % de la baisse totale des investissements.

Entre 2000 et 2009, les investissements totaux sur les films d'initiative française progressent en moyenne de 3,6 % par an.

Les investissements français reculent de 27,4 % après deux années successives d'augmentation. Ils sont toutefois élevés en comparaison de ceux des années 2000 à 2007. Entre 2000 et 2009, ces investissements progressent en moyenne de 3,4 % par an.

Les investissements étrangers dans les films d'initiative française diminuent de 11,3 % par rapport à 2008, en corrélation avec la baisse du nombre de films de coproduction (-6 films, soit -11,8 %). En dix ans, ces investissements affichent une augmentation moyenne de 6,6 % par an.

2) Devis moyen et médian des films d'initiative française

Définitions

Le devis moyen est égal à la moyenne des devis (devis total divisé par nombre de films). Le devis médian est le montant pour lequel 50 % des films présentent un devis supérieur et 50 % des films un devis inférieur. L'écart entre le devis moyen et le devis médian illustre la dispersion des films selon leur devis.

Une évolution calculée en euros constants permet de comparer deux années en gommant l'effet d'augmentation des prix. Elle retrace une évolution en considérant qu'un euro a la même valeur quelle que soit l'année. Ainsi, une évolution positive est-elle généralement moins forte en euros constants qu'en euros courants.

En 2009, le devis moyen par film d'initiative française s'établit à 5,10 M€, contre 6,42 M€ en 2008, 5,43 M€ en 2007 et 4,69 M€ en 2000.

La présence en 2008 de trois films d'initiative française dont le devis dépassait 40 M€ (aucun en 2009) explique en grande partie l'évolution du devis moyen. En excluant tous les films à devis supérieur à 40 M€ (3 films en 2008, 1 film en 2007 et 2006), le devis moyen présente une diminution moins marquée. Sur cette base, le devis moyen reste à 5,10 M€ en 2009 et s'établit à 5,58 M€ en 2008 (5,18 M€ en 2007, 4,83 en 2006), soit une baisse de 8,7 % (-8,8 % en euros constants). Entre 2000 et 2009, le devis moyen hors films à plus de 40 M€ présente une augmentation modérée, de 1,7 % en moyenne par an (stabilité en euros constants).

Devis moyen et devis médian des films d'initiative française (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
devis moyen (M€)	4,69	4,36	4,44	4,63	5,34	4,99	5,27	5,43	6,42	5,10
évolution (€ courants) (%)	+19,7	-7,2	+2,0	+4,2	+15,5	-6,6	+5,6	+2,9	+18,4	-20,7
évolution (€ constants) (%)	+17,8	-8,7	+0,1	+2,1	+13,0	-8,2	+3,9	+1,3	+15,2	-20,8
devis médian (M€)	3,21	2,42	2,82	2,60	3,92	2,80	2,82	3,08	3,40	3,06
évolution (€ courants) (%)	+17,8	-24,6	+16,9	-7,9	+50,8	-28,6	+0,6	+9,2	+10,5	-9,9
évolution (€ constants) (%)	+16,0	-25,9	+14,7	-9,8	+47,7	-29,9	-1,0	+7,6	+7,5	-10,0

Le devis médian des films d'initiative française s'élève à 3,06 M€ en 2009, contre 3,40 M€ en 2008 et 3,08 M€ en 2007. Il diminue ainsi de 9,9 % par rapport à 2008 (-10,0 % en euros constants).

3) Répartition des films d'initiative française selon le devis

Stabilité du nombre de films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€.

En 2009, la production d'initiative française compte 14 films de moins qu'en 2008. Cette diminution ne concerne pas toutes les tranches de devis. Une baisse est constatée pour les films dont le devis est supérieur à 7 M€ (-14 films), les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 5 M€ (-8 films) et les films dont le devis est inférieur à 1 M€ (-16 films). En revanche, une hausse apparaît pour le nombre de films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (+7 films) et pour celui des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (+17 films).

Nombre de films d'initiative française selon le devis

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
plus de 15 M€	7	9	9	11	9	12	9	12	18	11
de 10 à 15 M€	7	11	5	7	15	10	15	16	17	14
de 7 à 10 M€	12	14	12	12	9	17	21	21	25	21
de 5 à 7 M€	14	15	31	20	33	21	12	20	11	18
de 4 à 5 M€	18	9	9	17	16	7	7	9	17	9
de 2 à 4 M€	43	40	35	38	32	46	37	43	41	45
de 1 à 2 M€	21	32	21	37	33	33	35	29	23	36
moins de 1 M€	22	42	41	41	20	41	28	35	44	28
total	144	172	163	183	167	187	164	185	196	182

28 films d'initiative française présentent un devis inférieur à 1 M€ en 2009, soit 15,4 % de l'ensemble. Le poids en volume des films à moins de 1 M€ est moins important qu'en 2008 (22,4%) et 2007 (18,9 %).

Le nombre de films dont le devis est compris entre 1 M€ et 2 M€ passe de 23 en 2008 à 36 en 2009. Il était de 29 en 2007. Ainsi, 64 films présentent-ils un devis inférieur à 2 M€ en 2009 (35,2 % des films d'initiative française), contre 67 en 2008 (34,2 %) et 64 films en 2007 (34,6 %).

Entre 2 M€ et 4 M€, le nombre de films passe de 41 en 2008 à 45 en 2009. Il s'établissait à 43 en 2007. En volume, les devis compris entre 2 M€ et 4 M€ concernent 24,7 % des films d'initiative française en 2009 (20,9 % en 2008, 23,2 % en 2007).

Les films présentant un devis de moins de 4 M€ représentent ainsi 59,9 % de la production d'initiative française en 2009, contre 55,1 % en 2008 et 57,8 % en 2007.

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 5 M€ recule, passant de 17 films en 2008 à 9 films en 2009. Ils représentent 4,9 % de l'ensemble des films d'initiative française en 2009 (8,7 % en 2008, 4,9 % en 2007).

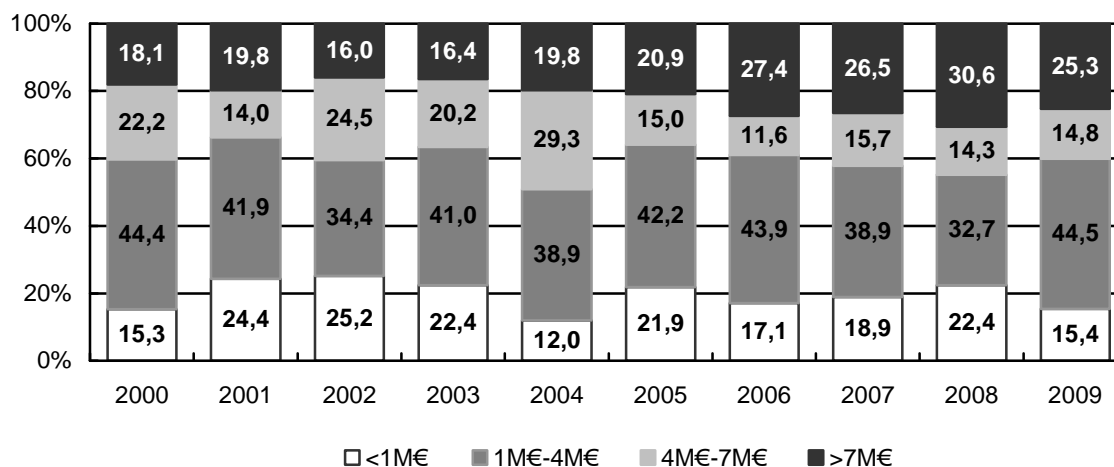
A contrario, Le nombre de films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ progresse. Il passe de 11 films en 2008 à 18 films en 2009 (20 en 2007). La part de ces films dans le total s'établit à 9,9 % contre 5,6 % en 2008 et 10,8 % en 2007.

27 films d'initiative française présentent ainsi un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2009 (28 en 2008, 29 films en 2007). A l'exception de 2006 (11,6 %), la part des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ est relativement stable ces dernières années : 15,0 % en 2005, 15,7 % en 2007, 14,3 % en 2008 et 14,8 % en 2009.

L'année 2008 avait été marquée par une forte progression du nombre de films dans les tranches de devis les plus hautes avec 60 films à devis supérieur à 7 M€, contre 49 en 2007. En 2009, le reflux est net : 46 films présentent un budget supérieur à 7 M€, soit un niveau intermédiaire entre celui de 2006 (45 films) et 2007 (49 films). La baisse la plus importante se situe dans la tranche des devis supérieurs à 15 M€ (-7 films). 11 films affichent un devis supérieur à 15 M€ (18 en 2008, 12 en 2007), 7 films ont un devis compris entre 15 M€ et 20 M€ (5 en 2008, 6 en 2007) et 4 films présentent un devis supérieur à 20 M€ (13 en 2008, 6 en 2007). Le nombre de films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ se maintient à un niveau élevé avec 21 films (25 films en 2008, 21 films en 2007).

Globalement, 25,3 % des films d'initiative française affichent un devis supérieur à 7 M€ en 2009, contre 30,6% en 2008 et 26,5 % en 2007. Jusqu'en 2004, cette part n'excédait jamais 20 %.

Répartition des films d'initiative française selon le devis (%)



4) Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française**63 % des investissements dans les films d'initiative française à plus de 7 M€.**

En termes d'investissement, les films dont le devis est supérieur à 7 M€ (46 films en 2009) captent 62,7 % de l'ensemble des investissements dans la production d'initiative française. Cette proportion s'établissait à 74,5 % en 2008 (60 films) et 65,0 % en 2007 (49 films). En 2000, les films à plus de 7 M€ captaient 51,3 % des investissements totaux de la production d'initiative française.

Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française (%)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
plus de 15 M€	24,4	24,8	29,1	34,3	26,5	31,9	27,3	28,6	41,3	24,7
de 10 à 15 M€	12,8	18,2	8,4	10,4	20,4	13,8	20,3	19,0	16,1	18,6
de 7 à 10 M€	14,2	15,8	13,0	11,4	8,6	15,5	20,1	17,3	17,1	19,3
de 5 à 7 M€	12,1	11,1	23,4	12,4	19,5	13,2	8,1	12,1	5,4	11,7
de 4 à 5 M€	12,2	5,2	5,5	9,2	8,2	3,4	3,5	4,0	6,0	4,4
de 2 à 4 M€	18,7	15,6	13,6	13,3	10,5	15,0	12,9	12,5	9,6	13,7
de 1 à 2 M€	4,4	5,7	4,5	6,4	5,2	5,0	6,1	4,4	2,7	5,8
moins de 1 M€	1,3	3,6	2,6	2,6	1,0	2,2	1,6	2,0	1,8	1,6
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La part des financements captée par les films dont le devis dépasse 15 M€ est en net recul (24,7 % en 2009 contre 41,3 % en 2008 et 28,5 % en 2007). Ce résultat s'explique notamment par la présence d'un nombre moins important de films dont le devis est supérieur à 20 M€ (4 en 2009, 13 en 2008) et en particulier à la présence exceptionnelle en 2008 de deux films présentant un devis supérieur à 60 M€.

La part des investissements captée par les films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ est en légère progression à 19,3 % en 2009 (17,1 % en 2008, 17,3 % en 2007).

Les films dont le devis est compris entre 10 M€ et 15 M€ captent 18,6 % des investissements en 2009, en légère hausse par rapport à 2008 (16,1 %) et de niveau comparable à 2007 (19,0 %).

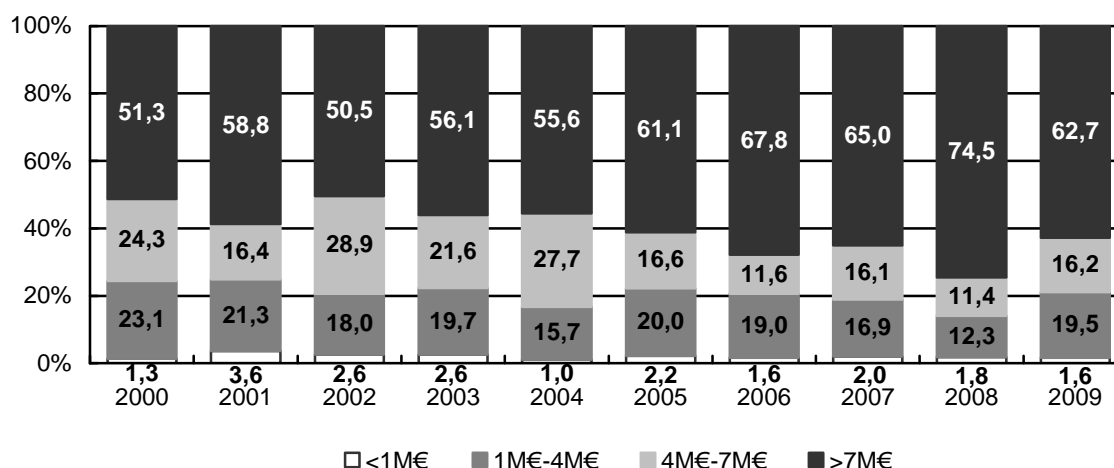
Les films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ captent 11,7 % des investissements en 2009, contre 5,4 % en 2008 et 12,1 % en 2007. L'évolution inégale de cette part est corrélée à celle du nombre de films de cette tranche.

Plus largement, la part des investissements captée par les films dont le devis est compris entre 5 M€ et 15 M€ est de 49,6 %, contre 38,6 % en 2008, et retrouve ainsi un niveau équivalant à celui de 2007 (48,5 %).

Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ captent 16,1 % de l'ensemble des investissements dans les films d'initiative française en 2009, contre 11,4 % en 2008 et une part égale à celle de 2007.

La part des investissements absorbée par les films dont le devis est inférieur à 4 M€ s'établit à 21,2 % en 2009 (14,1 % en 2008, 18,9 % en 2007).

Répartition des investissements dans les films d'initiative française (%)



C. Les films aux devis les moins élevés

Baisse du nombre de films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€ en 2009

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ est de 28 en 2009, soit 16 titres de moins qu'en 2008. Ils représentent 15,4 % du total des films d'initiative française agréés (22,4 % en 2008, 18,9 % en 2007).

Nombre de films à devis inférieur à 1 M€

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	22	42	41	41	20	41	28	35	44	28
dont films de coproduction	2	10	5	10	2	9	2	5	4	3
films à majorité étrangère	1	2	8	3	4	5		2	7	8
total	23	44	49	44	24	46	28	37	51	36

En 2009, 19 de ces films sont des documentaires, soit 67,9 % de l'ensemble. Ils étaient 25 en 2008 (56,8 %) et 21 en 2007 (60,0 %). La présence significative du documentaire dans cette population de films reste ainsi une réalité en 2009.

En 2009, 24 des 28 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été tournés en vidéo numérique (85,7 %). Ils étaient 20 en 2008 (45,5 %) et 7 en 2007 (20,0 %).

9 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été agréés une fois terminés en 2009 (32,1 %), contre 15 en 2008 (34,1 %) et 11 en 2007.

67,9 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ sont des premiers films (15 films) ou des deuxièmes films (4 films). Cette part atteignait 63,6 % en 2008 et 68,6 % en 2007.

Investissements dans les films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Devis total (M€)	8,53	26,75	18,66	22,33	9,33	20,95	14,13	19,92	22,20	15,07
Part du total des devis des FIF* (%)	1,3	3,6	2,6	2,6	1,0	2,2	1,6	2,0	1,8	1,6
Devis moyen (M€ courants)	0,39	0,64	0,46	0,54	0,47	0,51	0,50	0,57	0,50	0,54

* FIF : film d'initiative française

L'investissement total sur les films à moins de 1 M€ de devis s'établit à 15,07 M€ en 2009. Il affiche une diminution de 32,1 % par rapport à 2008, le nombre de films correspondant diminuant de 36,4 %. La part des investissements captée par ces films est de 1,6 % en 2009, en baisse par rapport à 2008 (1,8 %).

Le devis moyen des films d'initiative française à moins de 1 M€ s'établit à 0,54 M€ en 2009, contre 0,50 M€ en 2008 et 0,57 M€ en 2007. En moyenne, il a progressé de 3,7 % par an entre 2000 et 2009 (+2,0 % en euros constants).

Financement des films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€

9 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont bénéficié d'une avance sur recettes en 2009 (18 en 2008, 15 en 2007) dont 2 avances avant réalisation (10 en 2008, 9 en 2007) et 7 avances après réalisation (8 en 2008, 6 en 2007). Par ailleurs, 10 films ont bénéficié d'au moins une aide publique de collectivité territoriale (17 en 2008, 10 en 2007).

4 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'un achat d'une chaîne de télévision payante (11 en 2008, 5 en 2007) : 4 films ont été achetés par Canal+ (4 en 2008, 4 en 2007), un par Orange Cinéma séries (aucun en 2008), un par Ciné Cinéma (6 en 2008, 1 en 2007) et aucun par TPS Cinéma (2 en 2008, aucun en 2007). Parallèlement, un seul film présentant un devis de moins de 1 M€ a bénéficié de l'investissement d'une chaîne en clair¹ (Arte), contre 4 en 2008 (Arte et France 2) et 4 en 2007 (Arte et France 2).

3 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'une coproduction internationale (4 en 2008, 5 en 2007) et un seul a pu compter sur la participation financière d'une SOFICA (1 en 2008, 5 en 2007).

Il apparaît également que 7 films d'initiative française de devis inférieur à 1 M€ (soit 32,1 % de l'ensemble) ne bénéficient d'aucun préfinancement pour leur fabrication, même si 6 d'entre eux ont finalement pu compter sur une aide sélective à la production après réalisation.

Par ailleurs, 11 des 28 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt (13 sur 44 films en 2008, 10 sur 35 films en 2007).

Globalement, le financement des chaînes de télévision couvre 5,8 % du devis des films d'initiative française présentant un devis inférieur à 1 M€ en 2009 (10,5 % en 2008, 8,3 % en 2007), contre 32,4 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. A l'inverse, les aides sélectives et régionales assurent 15,8 % du financement de ces films (23,1 % en 2008, 14,5 % en 2007), contre 4,8 % de celui de la totalité des films d'initiative française.

Financement des films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€ (%)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
apports des producteurs français	72,0	57,1	63,9	65,2	69,7	61,4	69,7	62,4	56,7	68,5
apports des SOFICA		0,9				0,5	0,2	2,1	0,5	0,3
aides sélectives et régionales	8,7	16,1	15,1	17,2	15,0	18,8	17,9	14,5	23,1	15,8
chaînes TV (coproductions + préachats)	12,0	18,4	13,8	4,9	9,6	6,9	6,2	8,3	10,5	5,8
mandats	0,6	nd	1,2	2,8	1,5	5,4	3,9	6,3	6,1	6,3
apports étrangers	6,8	7,4	6,0	9,9	4,2	7,0	2,2	6,4	3,1	3,2
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

nd : non déterminé

¹ Un même film peut cumuler plusieurs de ces financements

Films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€

	titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1	Absence (L')	De Gasperis Cyril	Fiction	0,20
2	Léger tremblement du paysage	Fernandez Philippe	Fiction	0,20
3	Dernière saison (combalimon)	Mathie Raphael	Docum	0,25
4	Une affaire de nègres	Lewat Osvalde	Docum	0,27
5	Squatt	Coello Christophe	Docum	0,28
6	Au milieu du monde	Sarasin Jacques	Docum	0,32
7	Chomsky & Cie	Mermet Daniel	Docum	0,33
8	A ciel ouvert	Compan Inès	Docum	0,33
9	Je veux voir	Hadjithomas Joana	Docum	0,35
10	Pelléas et Mélisande le chant des aveugles	Beziat Philippe	Docum	0,36
11	Témoin indésirable	Lozano Juan Jose	Docum	0,38
12	Orpheline avec en plus un bras en moins (L')	Richard Jacques	Fiction	0,40
13	Fin de concession	Carles Pierre	Docum	0,44
14	Reine des pommes (La)	Donzelli Valérie	Fiction	0,47
15	Epine dans le cœur (L')	Gondry Michel	Docum	0,59
16	Bodin's et compagnie	Le Roch Eric	Fiction	0,60
17	Nostalgie de la lumière	Guzman Patricio	Docum	0,61
18	Fête des voisins, immeubles en fête (La)	Haddad David	Fiction	0,63
19	Escort	De Crecy Helene	Docum	0,69
20	Staff Benda Bilili	De la Tullaye Florent / Barret Renaud	Docum	0,74
21	Rubber	Dupieux Quentin	Fiction	0,75
22	Sombras (les Ombres)	Canals Oriol	Docum	0,78
23	Nouveaux Chiens de garde (Les)	Balbastre Gilles	Docum	0,80
24	Toscan	Partiot-Pieri Isabelle	Docum	0,83
25	Suerte	Sechaud Jacques	Fiction	0,84
26	Nos résistances	Cogitore Romain	Fiction	0,85
27	Crazy Horse	Wiseman Frédéric	Fiction	0,87
28	Pluie du diable	Cosson Philippe	Docum	0,91

D. Les films à budget élevé

Recul du nombre de films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€.

Nombre de films à devis supérieur à 7 M€

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	26	34	26	30	33	39	45	49	60	46
<i>dont films de coproduction</i>	6	7	10	17	13	13	16	12	17	14
films à majorité étrangère	6	5	4	6	7	16	11	8	10	8
total	32	39	30	36	40	55	56	57	70	54

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ connaît un recul important en 2009 à -16 films par rapport à 2008 et -3 films par rapport à 2007. 2009 compte 11 films 100 % français et 3 films de coproduction majoritaire de devis supérieur à 7 M€ de moins que 2008.

En 2009, 45 des 46 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ ont été tournés en langue française. 10 sont des premiers films (8 en 2008, 9 en 2007) et 6 des deuxièmes films (14 en 2008, 14 en 2007).

Deux œuvres d'animation et aucun documentaire figurent parmi les films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ (six films d'animation et un documentaire en 2008, un film d'animation et un documentaire en 2007).

Investissements dans les films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Devis total (M€)	346,70	440,27	365,51	474,99	495,83	570,79	586,40	652,53	938,14	581,19
Part du total des devis des FIF* (%)	51,3	58,8	50,5	56,1	55,6	61,1	67,8	65,0	74,5	62,7
Devis moyen (M€ courants)	13,33	12,95	14,06	15,83	15,03	14,64	13,03	13,32	15,64	12,63

* Films d'initiative française

Le total cumulé des devis des films d'initiative française à plus de 7 M€ s'établit à 581,19 M€, soit 38,0 % de moins qu'en 2008 pour un nombre de films en diminution de 23,3 %.

La part des financements captée par ces films est de 62,7 % en 2009, contre 74,5 % en 2008 et 65,0 % en 2007. Cet écart significatif est essentiellement dû à la présence en 2008 d'un nombre plus important de films dont le devis est supérieur à 15 M€ et notamment à ceux dont le devis est supérieur à 20 M€ : 13 films en 2008, contre 4 en 2009 (6 en 2007). Ainsi, les films à plus de 15 M€ cumulent 24,7 % des financements de l'ensemble des films d'initiative française en 2009 (11 films), contre 41,3 % en 2008 (18 films) et 28,6 % en 2007 (12 films). Parallèlement, la part des financements captée par les 35 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ représente 33,2 % de l'ensemble des financements des films d'initiative française. Cette part était de 33,2 % pour 42 films en 2008 et de 36,4 % pour 37 films en 2007.

Le devis moyen des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ s'établit à 12,63 M€ en 2009, contre 15,64 M€ en 2008 et 13,32 M€ en 2007. Ce devis moyen diminue ainsi de 19,2 % par rapport à 2008 (-19,3 % en euros constants). Cependant, sa progression moyenne annuelle est quasi nulle sur les dix dernières années et s'établit à -0,6 % (-2,3 % en euros constants).

Financement des films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€

Parmi les 46 films d'initiative française agréés en 2009 dont le devis dépasse 7 M€, 14 ont fait l'objet d'une coproduction internationale (30,4 %). Cette proportion était de 28,3 % en 2008 et de 24,4 % en 2007. Comme en 2008, les coproductions multilatérales (impliquant au moins deux autres pays que la France) ne sont pas majoritaires (4 sur 14 en 2009, 6 sur 17 en 2008, 9 sur 12 en 2007).

Comme en 2008 et en 2007, le partenaire privilégié de ces coproductions est la Belgique. En effet, parmi les 14 films de coproduction internationale dont le devis dépasse 7 M€, six sont des coproductions franco-belges dont cinq des coproductions bipartites (avec la Belgique comme seul partenaire).

En 2009, 42 des 46 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ ont fait l'objet d'un préachat de Canal+ (91,3 %, contre 88,3 % en 2008 et 95,9 % en 2007). 28 d'entre eux bénéficient conjointement d'un financement de Ciné Cinéma et 9 d'un financement conjoint de TPS Cinéma. Au total, TPS Cinéma achète 11 films d'initiative française dans cette tranche de devis (19 en 2008, 20 en 2007) dont deux au titre de la première dif-

fusion cryptée. Ciné Cinéma en finance 30 (28 en 2008, 25 en 2007). A noter enfin que Orange Cinéma séries préachète cinq films dans cette catégorie de devis (un film en 2008). En 2009, tous les films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ sont achetés par au moins une chaîne payante (56 sur 60 en 2008, 48 sur 49 en 2007).

42 des 46 films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€ sont financés par au moins une chaîne en clair. Tous ces films sont parallèlement préachetés par une chaîne payante. TF1 finance 12 de ces films. 16 films sont coproduits par France 2, 11 par France 3 et 6 par M6. 3 films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ font l'objet du financement conjoint de deux chaînes en clair : deux films par France 2 et France 3 et un film par TF1 et France 3.

33 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ bénéficient du financement d'au moins une SOFICA en 2009 (31 en 2008, 28 en 2007). Par ailleurs, 3 de ces films ont été produits avec le concours de l'avance sur recettes (4 en 2008, aucun en 2007) et 17 ont bénéficié d'au moins une aide publique régionale (14 en 2008, 13 en 2007).

38 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ font l'objet d'une demande de crédit d'impôt en 2009 (48 en 2008, 41 en 2007).

Financement des films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ (%)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
apports des producteurs français	36,6	50,4	39,0	29,1	30,6	32,7	37,4	27,9	30,1	29,9
apports des SOFICA	5,7	2,3	4,7	4,0	3,2	2,9	2,9	4,0	2,3	3,6
aides sélectives et régionales	0,7	0,5	1,3	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,5	1,5
chaînes TV (coproductions + préachats)	43,0	38,2	32,1	30,5	31,7	31,3	30,3	31,4	27,7	36,4
mandats	8,4	nd	12,1	20,1	18,1	21,0	15,7	24,6	32,7	19,8
apports étrangers	5,6	8,6	10,7	15,2	15,4	10,9	12,7	10,9	5,8	8,7
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

nd : non déterminé

En 2009, le financement apporté au titre des divers mandats (distribution en salles, édition vidéo, mandats étrangers) couvre 19,8 % du devis des films d'initiative française présentant un devis supérieur à 7 M€ et touchent 39 des 46 films concernés. A l'échelle de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2009, les mandats couvrent 15 % des financements.

Les chaînes de télévision financent 36,4 % des devis de cette catégorie de films (32,4 % de ceux de la totalité des films d'initiative française). En 2008, les chaînes finançaient 27,7 % des devis des films d'initiative française à plus de 7 M€.

Les SOFICA investissent 21,05 M€ dans le financement de ces films, contre 21,86 M€ en 2008. Elles consacrent ainsi 60,4 % de leur apports sur les films d'initiative française aux films dont le devis est supérieur à 7 M€ (61,9 % en 2008).

Les apports en coproduction en provenance de l'étranger assurent 8,7 % du financement des films d'initiative française à plus de 7 M€, contre 5,8 % en 2008 et 10,9 % en 2007. Sur l'ensemble des films d'initiative française de 2009, les apports étrangers représentent 8,1 % des devis.

Films d'initiative française dont le devis dépasse 10 M€

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec (Les)	Besson Luc	Fiction	31,34
2 The Ghost	Polanski Roman	Fiction	29,62
3 Camping 2	Onteniente Fabien	Fiction	23,07
4 Hors la loi	Bouchareb Rachid	Fiction	20,55
5 Immortel (L')	Berry Richard	Fiction	20,00
6 Rafle (La)	Bosch Roselyne	Fiction	19,98
7 Coco avant Chanel	Fontaine Anne	Fiction	19,43
8 Petits Mouchoirs (Les)	Canet Guillaume	Fiction	17,42
9 Imogène	Charlot Alexandre / Magnier Franck	Fiction	16,61
10 Gainsbourg (vie héroïque)	Sfar Joann	Fiction	16,30
11 Titeuf le film	Chapuis Philippe	Anim	15,00
12 Soins complets	Salvadori Pierre	Fiction	13,91
13 Ao le dernier Néandertal	Malaterre Jacques	Fiction	13,40
14 Princesse de Montpensier (La)	Tavernier Bertrand	Fiction	13,35
15 Trésor	Berri Claude	Fiction	13,22
16 Homme qui voulait vivre sa vie (L')	Lartigau Eric	Fiction	13,01
17 Vénus noire	Kechiche Abdellatif	Fiction	12,73
18 Chat du rabbin (Le)	Sfar Joann / Delesvaux Antoine	Anim	12,48
19 Un balcon sur la mer	Garcia Nicole	Fiction	12,38
20 Mac (Le)	Bourdiaux Pascal	Fiction	12,35
21 Dernier Vol (Le)	Dridi Karim	Fiction	12,30
22 Un homme très recherché	Mergault Isabelle	Fiction	12,02
23 Potiche	Ozon François	Fiction	11,31
24 Six cents kilos d'or pur	Besnard Eric	Fiction	10,25
25 Elle s'appelait Sarah	Paquet-Brenner Gilles	Fiction	10,20

Films d'initiative française dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Derniers Jours du monde (Les)	Larrieu Arnaud / Larrieu Jean-Marie	Fiction	9,91
2 Une petite zone de turbulences	Lot Alfred	Fiction	9,79
3 Italien (L')	Baroux Olivier	Fiction	9,74
4 Signé Dumas	Nebbou Safy	Fiction	9,64
5 Protéger et servir	Lavaine Eric	Fiction	9,57
6 Coursier	Renoh Hervé	Fiction	9,41
7 Oscar et la dame en rose	Schmitt Eric-Emmanuel	Fiction	9,36
8 Comme les cinq doigts de la main	Arcady Alexandre	Fiction	8,85
9 Heartbreaker	Chaumeil Pascal	Fiction	8,71
10 Siffleur (Le)	Lefebvre Philippe	Fiction	8,50
11 Je ne suis que Staline	Dugain Marc	Fiction	8,48
12 Tête en friche (La)	Becker Jean	Fiction	8,27
13 Fils à Jo (Le)	Guillard Philippe	Fiction	8,27
14 Bus palladium	Thompson Christopher	Fiction	7,94
15 Gardiens de l'ordre	Boukhrief Nicolas	Fiction	7,72
16 Age de raison (L')	Samuell Yann	Fiction	7,72
17 Bambou	Bourdon Didier	Fiction	7,66
18 Indélébile	Vigneron Grégoire	Fiction	7,58
19 Divorces !	Guignabodet Valérie	Fiction	7,57
20 Ces amours là	Lelouch Claude	Fiction	7,25
21 Ensemble, nous allons vivre une très, très grande histoire d'amour...	Lafaurie Nathalie / Thomas Pascal	Fiction	7,03

Les coproductions minoritaires à devis supérieur à 7 M€

Huit coproductions minoritaires françaises présentent un devis supérieur à 7 M€ en 2009. Elles étaient 10 en 2008 et 8 en 2007. Parmi ces films, deux sont d'initiative allemande et deux d'initiative italienne, les quatre autres étant d'initiative australienne, belge, canadienne et danoise.

Six films sont préachetés par Canal+ dont un conjointement par Ciné Cinéma et un autre par Ciné Cinéma et TPS Cinéma. Trois films sont financés par une chaîne en clair (deux par Arte et un par M6). Deux films bénéficient du soutien d'une SOFICA. Un film a bénéficié de l'aide aux coproductions franco-allemandes et un autre de l'aide aux films en langue étrangère. Aucun film n'a été financé par une région française ou n'a bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation.

Films minoritaires à devis supérieur à 7 M€

	titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1	Bande à Baader (La)	Edel Uli	Fiction	20,28
2	Fatal bazooka	Youn Michaël	Fiction	14,05
3	Quartier lointain	Garbarski Sam	Fiction	9,02
4	Marchand de sable et le sable perdu des rêves (Le)	Moller Jesper	Anim	8,88
5	Baciami ancora	Muccino Gabriele	Fiction	8,54
6	Grand Rêve (Le)	Placido Michèle	Fiction	8,17
7	Arbre (L')	Bertuccelli Julie	Fiction	7,74
8	Antichrist	Von Trier Lars	Fiction	7,69

E. Les films à devis moyen (4 M€ à 7 M€)

En 2009, 27 films d'initiative française présentent un devis compris entre 4 M€ et 7 M€, soit un nombre stable par rapport à 2008 (28 films). Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ représentent 14,8 % de l'ensemble des films d'initiative française en 2009, contre 14,3 % en 2008 et 15,7 % en 2007.

Nombre de films à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	32	24	40	37	49	28	19	29	28	27
dont films de coproduction	9	7	15	16	12	11	5	9	10	8
films à majorité étrangère	5	6	10	3	2	11	8	8	7	5
total	37	30	50	40	51	39	27	37	35	32

Le nombre de films présentant un devis compris entre 4 M€ à 5 M€ passe de 17 films en 2008 à 9 en 2009 (9 en 2007). Ces films composent 33,3 % de l'ensemble des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (60,7 % en 2008, 31,0 % en 2007). En 2009, 8 films affichent un devis compris entre 5 M€ et 6 M€, contre 4 films en 2008 et 8 films en 2007. Le nombre de films dont le devis est compris entre 6 M€ et 7 M€ augmente de 3 unités, passant de 7 en 2008 à 10 en 2009. Le nombre de films de la tranche supérieure (devis compris entre 7 M€ et 8 M€) augmente également, passant de 5 films en 2008 à 8 films en 2009.

Nombre de films d'initiative française à devis compris entre 3 M€ et 8 M€

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
de 3 à 4 M€	17	19	15	18	15	22	16	17	21	20
de 4 à 5 M€	18	9	9	17	16	7	7	9	17	9
de 5 à 5,34 M€	4	11	24	20	33	9	6	3	2	3
de 5,34 à 6 M€	4	2	2			3		5	2	5
de 6 à 7 M€	6	2	5			9	6	12	7	10
de 7 à 8 M€	6	5	9	7	2	7	11	8	5	8
sous-total de 4 à 7 M€	32	24	40	37	49	28	19	29	28	27
total	55	48	64	62	66	57	46	54	54	55

Parmi les 27 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ agréés en 2009, 9 sont des premiers films et 9 des deuxièmes films (respectivement 7 et 4 en 2008, 9 et 6 en 2007).

Investissements dans les films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ à 7 M€

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Devis total (M€)	164,21	122,60	209,30	182,91	246,99	154,92	100,08	161,37	143,78	150,03
Part du total des devis des FIF* (%)	24,3	16,4	28,9	21,6	27,7	16,6	11,6	16,1	11,4	16,2
Devis moyen (M€ courants)	5,13	5,11	5,23	4,94	5,04	5,53	5,27	5,56	5,13	5,56

* Films d'initiative française.

Les films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ cumulent 150,0 M€ de devis en 2009, contre près de 144 M€ en 2008, pour un nombre de films équivalent. Ces films captent ainsi 16,2 % de l'ensemble des financements des films d'initiative française, soit une part proche de celle constatée en 2007 (16,1 %, contre 11,4 % en 2008).

Le devis moyen des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ s'établit à 5,56 M€, contre 5,13 M€ en 2008 et 5,56 M€ en 2007. Entre 2000 et 2009, le devis moyen de ces films augmente très légèrement (+0,9 % par an en moyenne en euros courants, soit -0,8 % par an en moyenne en euros constants).

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

25 des 27 films d'initiative française de 2009 dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient d'un préachat au titre de la première diffusion cryptée. En 2008 et 2007, tous les films de cette catégorie faisaient l'objet d'un financement de chaîne payante. 23 sont achetés par Canal+ (24 en 2008, 25 en 2007), dont 16 conjointement financés par Ciné Cinéma, 3 par TPS Cinéma, 5 films à la fois par Ciné Cinéma et TPS Cinéma, et un par Orange Cinéma séries. Parmi les 4 films non financés par Canal+, un est acheté par TPS Cinéma seule et un conjointement par cette dernière et Ciné Cinéma.

Au total, TPS Cinéma achète 10 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2009 (10 en 2008, 12 en 2007), Ciné Cinéma en finance 17 (19 en 2008, 14 en 2007) et Orange Cinéma séries un.

11 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient du financement d'une chaîne en clair en 2009 (18 en 2008, 22 en 2007). France Télévision intervient sur 8 films (7 pour France 2, un pour France 3) et TF1, M6 et Arte sur un film chacune. 10 des 11 films bénéficiant du financement d'une chaîne en clair en 2009 sont parallèlement préachetés pour la première et la deuxième diffusion cryptée.

Les SOFICA contribuent au financement de 16 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2009 (22 en 2008, 21 en 2007).

4 de ces films ont obtenu l'avance sur recettes avant réalisation (6 en 2008 et 2007) et 9 films sont financés par au moins une aide publique régionale (11 en 2008, 9 en 2007). Enfin, le bénéfice du crédit d'impôt a été sollicité pour 18 films d'initiative française dans cette tranche de devis (22 en 2008, 25 en 2007).

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (%)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
apports des producteurs français	37,9	50,0	29,5	24,5	33,1	28,5	39,3	34,7	34,5	47,0
apports des SOFICA	6,6	4,6	5,6	7,7	4,0	4,6	5,3	5,9	5,4	3,9
aides sélectives et régionales	2,5	2,2	2,6	4,6	4,7	4,5	4,7	3,7	5,7	3,6
chaînes TV (coproductions + préachats)	42,6	37,2	44,4	39,6	39,5	36,1	33,1	36,0	34,2	27,5
mandats	3,2	nd	8,3	8,3	11,8	16,0	13,2	13,7	10,3	9,8
apports étrangers	7,2	6,0	9,7	15,2	6,9	10,3	4,4	6,0	9,9	8,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

nd : non déterminé

Globalement, le financement des chaînes de télévision couvre 27,5 % du devis des films d'initiative française présentant un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2009, contre 32,4 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. Cette part s'établissait à 34,2 % en 2008 et à 36,0 % en 2007. Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) couvrent 9,8 % du devis de ces films (10,3 % en 2008, 13,7 % en 2007), contre 15,0 % pour la totalité des films d'initiative française. Les SOFICA assurent 3,9 % du financement des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (5,4 % en 2008, 5,9 % en 2007), soit une part équivalente à celle de la totalité des films d'initiative française (3,8 %).

F. Les coproductions internationales

93 films sont coproduits avec au moins un partenaire étranger en 2009 (95 en 2008 et 2007). En 2009, les films de coproduction internationale composent 40,4 % de l'ensemble des films agréés, contre 39,6 % en 2008 et 41,7 % en 2007. Ces films ont été coproduits avec 34 pays différents.

Nombre de films de coproduction internationale

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films à majorité française	33	47	57	78	37	61	37	52	51	45
films à majorité étrangère	27	32	37	29	36	53	39	43	44	48
total	60	79	94	107	73	114	76	95	95	93

Au total, 452,75 M€ sont consacrés au financement des films de coproduction internationale en 2009, soit 17,7 % de moins qu'en 2008, pour deux films de moins. Entre 2000 et 2009, les devis totaux des coproductions internationales ont progressé de 5,3 % par an en moyenne.

Investissements dans les coproductions internationales (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
investissements français	154,02	197,53	265,15	410,48	226,83	321,68	300,99	250,61	283,75	245,94
investissements étrangers	137,99	176,42	182,47	363,96	229,04	369,15	314,22	249,34	266,69	206,81
investissements totaux	292,01	373,95	447,62	774,44	455,87	690,83	615,21	499,95	550,44	452,75

En 2009, les investissements français sur ces films s'élèvent à près de 246 M€, soit une baisse de 13,4 % par rapport à 2008 et une progression moyenne de 5,3 % par an depuis 2000. Les investissements étrangers s'établissent à 206,81 M€ (-22,5 % par rapport à 2008 et +4,6 % par an en moyenne depuis 2000).

1) Les coproductions à majorité française

Le nombre de films coproduits majoritairement par la France s'établit à 45 films en 2009, contre 51 en 2008 et 52 en 2007. Les coproductions internationales représentent ainsi 24,7 % des films d'initiative française (26,0 % en 2008, 28,1 % en 2007).

A 281,55 M€, les investissements totaux dans ces films diminuent de 11,8 % par rapport à 2008, cette baisse étant proportionnelle à celle du nombre de films (-6 films). Entre 2000 et 2009, les investissements augmentent de 6,2 % par an en moyenne. La baisse de 2009 est à la fois imputable à la diminution des investissements français (-12,0%) et des financements étrangers (-11,3 %). Ainsi, la part des financements étrangers dans les coproductions internationales majoritaires reste stable et s'établit à 26,8 % (26,7 % en 2008, 31,8 % en 2007).

Comme en 2008, le devis moyen des films de coproduction à majorité française s'élève à 6,26 M€ (5,82 M€ en 2007). Il progresse en moyenne de 2,6 % par an depuis 2000.

Investissements dans les coproductions à majorité française (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
investissements français	121,61	156,69	231,23	341,76	196,12	242,06	243,76	206,24	234,04	206,05
investissements étrangers	42,63	61,23	79,84	126,43	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50
investissements totaux	164,24	217,92	311,07	468,18	299,45	338,38	331,78	302,50	319,18	281,55
devis moyen	4,98	4,64	5,46	6,00	8,09	5,55	8,97	5,82	6,26	6,26

Les films de coproduction concentrent 24,2 % des investissements français effectués sur les films d'initiative française en 2009. Ils en avaient capté 19,9 % en 2008 et 22,7 % en 2007.

Investissements français dans les films d'initiative française (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	632,86	687,89	644,33	720,61	789,07	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99
dont coproductions	121,61	156,69	231,23	341,76	196,12	242,06	243,76	206,24	234,04	206,05
<i>part des coproductions (%)</i>	<i>19,2</i>	<i>22,8</i>	<i>35,9</i>	<i>47,4</i>	<i>24,9</i>	<i>28,9</i>	<i>31,4</i>	<i>22,7</i>	<i>19,9</i>	<i>24,2</i>

Comme les quatre années précédentes, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne restent les partenaires privilégiés de la France pour la coproduction d'initiative française. Le Canada occupe également une place de choix avec 4 coproductions. A noter que deux coproductions officielles franco-algériennes ont été agréées en 2009, suite à la signature du nouvel accord de coproduction avec l'Algérie.

Nombre de films d'initiative française selon les pays de coproduction

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Belgique	7	14	15	24	10	20	11	18	22	21
Allemagne	5	4	10	7	9	6	6	10	8	8
Italie	5	7	8	10	9	12	9	9	13	5
Canada	6	3	5	3	1	10	2	8	2	4
Luxembourg			1	2	2	2	1	3	7	3
Suisse	3	4	6	5		2	4	3	7	3

2) Les coproductions à majorité étrangère

A 48 titres en 2009, le nombre de films majoritairement coproduits par un pays étranger augmente de quatre unités par rapport à 2008.

Les investissements totaux sur ces films atteignent 171,20 M€ en 2009 et diminuent de 26,0 % par rapport à 2008 alors que 4 films de plus ont été agréés. Cependant, les investissements dans les coproductions à majorité étrangère ont en moyenne progressé de 3,3 % par an depuis 2000. Les investissements français passent de 49,70 M€ en 2008 à 39,89 M€ en 2009 (-19,7 %) et les investissements étrangers s'établissent à 131,32 M€ en 2009, contre 181,56 M€ en 2008 (-27,7 %). La part des investissements français dans le financement des films de coproduction à majorité étrangère s'élève à 23,3 % en 2009, contre 21,5 % en 2008 et 22,5 % en 2007.

Le devis moyen des films majoritairement coproduits par un pays étranger s'établit à 3,57 M€ en 2009, contre 5,26 M€ en 2008 et 4,59 M€ en 2007.

Investissements dans les coproductions à majorité étrangère (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
investissements français	32,42	40,84	33,92	68,73	30,72	79,62	57,23	44,37	49,70	39,89
investissements étrangers	95,36	115,19	102,63	237,53	125,70	272,83	226,21	153,09	181,56	131,32
investissements totaux	127,77	156,04	136,55	306,26	156,42	352,46	283,43	197,45	231,26	171,20
devis moyen	4,73	4,88	3,69	10,56	4,35	6,65	7,27	4,59	5,26	3,57

En 2009, les premiers pays partenaires de la France pour les coproductions à majorité étrangère sont l'Allemagne (14 films), l'Italie (8 films) et la Suisse (7 films).

Nombre de coproductions à majorité étrangère selon les pays de coproduction

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Allemagne	3		4	4	9	14	2	8	11	14
Italie	6	10	10	3	7	16	12	10	8	8
Suisse	3	2	3	1	2	4	2		1	7
Belgique	3	4	1	3	8	8	10	9	13	6
Portugal	1	2	3	1	2	3	1	1		6
Espagne	3	4	6	6	3	7	9	3	4	5
Suède				1	1	1			1	5
Canada	2	2	4	5	2	3	3	3	4	4
Israël	1		1	2	3	2	2	2	4	4
Danemark		1	1		2	2			1	3
Hongrie						1		2	1	3

3) Les coproductions financières bilatérales

Il s'agit des coproductions sans apport artistique et technique du pays minoritaire, contrairement aux coproductions traditionnelles. La France a signé des accords autorisant ce type de coproductions avec trois pays : l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Nombre de films de coproduction financière bilatérale selon le pays

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Italie	9	1	6	12	10	9	10	4
Espagne	2	3	1	1	1	1	2	1
Grande-Bretagne	1	1	2					
total	12	5	9	13	11	10	12	5

Sur les 5 coproductions financières bilatérales de 2009, 2 sont des coproductions majoritaires françaises et 3 des coproductions minoritaires.

4) Les coproductions dans le cadre de la convention européenne

Depuis la ratification par la France de la Convention européenne sur la coproduction² en 2002, les coproductions réunissant au minimum trois pays en application de cette Convention sont en progression. Cette convention permet notamment l'élargissement des coproductions financières à tous les pays parties à la Convention.

Parmi les 93 films de coproduction agréés en 2009, 29 sont coproduits dans le cadre de la Convention, soit près d'un tiers. 7 sont des films d'initiative française et 22 des films à majorité étrangère. La participation française est uniquement financière pour 18 des 22 films à majorité étrangère.

G. Les premiers et les deuxièmes films

Le nombre de premiers et deuxièmes films représente 62,6 % de la production d'initiative française, contre 53,6 % en 2008 et 56,2 % en 2007.

1) Les premiers films

42,3 % des films d'initiative française agréés en 2009 sont des premiers films, contre 37,8 % en 2008 et 38,9 % en 2007. A 77 films, le nombre de premiers films est le plus élevé des dix dernières années (74 en 2008, 72 films en 2007).

Nombre de premiers films

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	144	172	163	183	167	187	164	185	196	182
dont premiers films	53	53	67	68	54	69	56	72	74	77
dont avec avance avant*	17	13	20	23	22	16	18	15	18	17

*Avance sur recettes avant réalisation.

² La Convention s'applique aux coproductions réunissant au moins trois pays européens signataires.

22,1 % des premiers films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation. Avec 17 films, le nombre de premiers films bénéficiant d'une avance est stable par rapport à 2008 (18 films).

Si le devis moyen des films d'initiative française s'élève à 5,10 M€, celui des premiers films s'établit à 3,27 M€ en 2009 (2,95 M€ en 2008, 3,20 M€ en 2007). 24 premiers films présentent un devis supérieur à 3 M€ (25 films en 2008 et 2007) dont 12 films un devis supérieur à 6 M€ (9 films en 2008, 14 films en 2007). Parmi ces 12 derniers, 4 ont un devis supérieur à 10 M€ (2 films en 2008, 5 films en 2007). Par ailleurs, alors que 35,2 % de l'ensemble des films d'initiative française présentent un devis inférieur à 2 M€ en 2009 (34,2 % en 2008, 34,6 % en 2007), 48,1 % des premiers films sont dans ce cas (50,0 % en 2008, 51,3 % en 2007).

41 des 77 premiers films font l'objet d'un financement de Canal+, soit 53,2 % d'entre eux (55,4 % en 2008, 56,9 % en 2007). L'investissement moyen de la chaîne cryptée sur les premiers films est de 915 500 € en 2009, contre 813 300 € en 2008 et 816 100 € en 2007. TPS Cinéma intervient dans 16 premiers films (11 en 2008, 13 en 2007) et Ciné Cinéma finance 40 premiers films (37 en 2008, 25 en 2007). Les chaînes hertziennes financent 18 premiers films (23 en 2008, 30 en 2007), soit 23,4 % des premiers films (31,1 % en 2008, 41,7 % en 2007).

2) Les deuxièmes films

37 films d'initiative française sont des deuxièmes films en 2009 (31 en 2008, 32 en 2007), soit 20,3 % de l'ensemble (15,8 % en 2008, 17,3 % en 2007).

Nombre de deuxièmes films

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	144	172	163	183	167	187	164	185	196	182
dont deuxièmes films	21	36	31	27	35	34	27	32	31	37
dont avec avance avant*	9	6	8	4	13	13	7	9	6	9

*Avance sur recettes avant réalisation.

Le devis moyen des deuxièmes films s'établit à 4,69 M€. Cette moyenne, inférieure à celle des années précédentes (8,39 M€ en 2008, 7,43 M€ en 2007), s'explique par l'absence de deuxième film présentant un devis supérieur à 20 M€ (4 films en 2008, un film en 2007) et par un nombre moins important de films qui affichent un devis supérieur à 7 M€ : 6 films en 2009, contre 14 en 2008 et 2007.

24,3 % des deuxièmes films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (19,4 % en 2008, 28,1 % en 2007). 9 deuxièmes films bénéficient d'une avance en 2009, contre 6 en 2008 et 9 en 2007.

Canal+ finance 30 deuxièmes films (19 en 2008, 28 en 2007), soit 81,1 % des deuxièmes films d'initiative française (61,3 % en 2008, 87,5 % en 2007). TPS Cinéma intervient dans 6 deuxièmes films (8 en 2008 et 2007) et Ciné Cinéma en finance 23 (11 en 2008, 18 en 2007). Les chaînes hertziennes financent 16 deuxièmes films (15 en 2008, 22 en 2007).

H. Films d'animation et films documentaires

10 films d'initiative française de moins pour l'animation et le documentaire et stabilité du nombre de fictions.

Nombre de films agréés selon le genre

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films de fiction	146	173	175	186	184	202	177	194	196	195
<i>dont FIF*</i>	126	148	141	159	149	152	141	156	155	151
films documentaires	12	18	22	20	15	30	21	29	34	30
<i>dont FIF*</i>	11	18	21	19	14	28	20	28	32	27
films d'animation	6	4	3	6	4	8	5	5	10	5
<i>dont FIF*</i>	6	3	1	5	4	7	3	1	9	4
total	164	195	200	212	203	240	203	228	240	230
<i>dont FIF*</i>	143	169	163	183	167	187	164	185	196	182

*Films d'initiative française

1) Les films documentaires

30 documentaires dont 27 d'initiative française sont agréés en 2009 (34 dont 32 d'initiative française en 2008, 29 dont 28 d'initiative française en 2007).

Le devis moyen des documentaires d'initiative française s'établit à 1,13 M€ (2,32 en 2008, 1,29 M€ en 2007). Il convient de rappeler qu'en 2008, le montant élevé du devis moyen s'expliquait par la présence exceptionnelle au sein de la production d'initiative française d'un film documentaire présentant un devis de 49,6 M€. Sans ce film, le devis moyen s'établissait à 0,80 M€. En 2009, le devis le plus élevé des films documentaires d'initiative française est de 5,8 M€. 24 films présentent un devis inférieur à 2 M€ et, parmi ces derniers, 18 films ont un devis inférieurs à 1 M€.

Devis moyen et devis médian des documentaires d'initiative française (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
devis moyen	0,48	0,57	0,86	0,73	0,85	1,12	0,93	1,29	2,32	1,13
<i>évolution (%)</i>	-9,6	+14,8	+49,6	-14,9	+16,4	+32,0	-17,2	+38,8	+80,1	-51,5
devis médian	0,23	0,61	0,40	0,47	0,63	0,58	0,57	0,71	0,54	0,74
<i>évolution (%)</i>	-63,5	+177,9	-34,3	+15,6	+36,3	-8,4	-1,8	+24,5	-23,9	+36,0

5 documentaires d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2009 (7 en 2008, 5 en 2007), 2 sont financés par TPS Cinéma (5 en 2008, 2 en 2007) et un par Ciné Cinéma (un en 2008, aucun en 2007). Les chaînes en clair financent 4 documentaires d'initiative française en 2009 (5 en 2008, 6 en 2007) : France Télévision (un France 2 et un France 3) participe à la production de deux films (les deux conjointement avec Canal+) et Arte des deux autres films (dont un conjointement avec Canal+).

Parmi les 27 documentaires d'initiative française agréés en 2009, 2 bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (9 en 2008 et 2007), de 230 000 € en moyenne, et 6 d'une avance après réalisation (5 en 2008 et 2007), de 93 000 € en moyenne.

2) Les films d'animation

5 films d'animation dont 4 d'initiative française sont agréés en 2009 (10 films dont 9 d'initiative française en 2008, 5 films dont un d'initiative française en 2007).

En 2009, le devis moyen des films d'animation d'initiative française est de 9,54 M€. Pour mémoire, le devis moyen des films de fiction s'établit à 5,69 M€ et le devis moyen de l'ensemble des films d'initiative française à 5,10 M€.

titre	réalisateur	devis (M€)	coproduction
Titeuf le film	Chapuis Philippe	15,00	majoritaire
Chat du rabbin (Le)	Sfar Joann / Delesvaux Antoine	12,48	100%
Marchand de sable et le sable perdu des rêves (Le)	Moller Jesper	8,88	minoritaire
Totally spies ! le film	Jardin Pascal	5,56	majoritaire
Sea rex	Vuong Pascal / Chapalain Ronan	5,11	100%

Deux des quatre films d'animation d'initiative française sont financés par Canal+ (5 en 2008, un en 2007), aucun par TPS Cinéma (3 en 2008, aucun en 2007) et 2 par Ciné Cinéma (2 en 2008, un en 2007). Deux films d'animation d'initiative française sont financés par les chaînes en clair en 2009 (3 en 2008, un en 2007). France 3 finance ces deux films conjointement avec Canal+ et Ciné Cinéma.

Aucun film d'animation d'initiative française n'a bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation en 2009 (un en 2008, aucun en 2007).

Devis moyen et devis médian des films d'animation d'initiative française (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
devis moyen	4,82	4,80	3,43	6,62	22,32	8,74	8,64	10,07	21,45	9,54
évolution (%)	+28,9	-0,5	-28,6	+93,2	+237,1	-60,9	-1,1	+16,6	+113,1	-55,5
devis médian	4,77	5,32	3,43	3,80	9,64	6,06	10,34	10,07	9,02	9,02
évolution (%)	+41,9	+11,7	-35,6	+10,9	+153,8	-37,1	+70,6	-2,6	-10,4	+0,0

II. Le financement des films produits en 2009

A. Le financement des films d'initiative française

En 2009, les sociétés de production et les chaînes de télévision demeurent les principaux financiers des films d'initiative française. Les premières voient leur contribution progresser de 2,1 points par rapport à 2008 et s'établir à 28,8 % hors soutien automatique. Celle des secondes augmente également et s'établit à 32,4 %, contre 27,7 % en 2008 et 30,6 % en 2007. En valeur, les apports des chaînes de télévision reculent de 13,8 % entre 2008 et 2009 et ceux des sociétés de production de 20,6 %.

Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) ont connu une forte croissance sur la période récente, en particulier les mandats salles et étrangers. Cette tendance marque le pas en 2009. Les mandats de distribution en salles financent 13,0 % des devis des films d'initiative française, contre 12,1 % en 2008 et 9,5 % en 2007. La part des devis des films d'initiative française couverte par les mandats étrangers est en net recul à 1,4 %, contre 12,8 % en 2008 et 8,2 % en 2007. En valeur, les mandats salles accusent un recul de 20,9 % en 2009 après une progression de plus de 60 % entre 2007 et 2008. Parallèlement, les mandats étrangers perdent plus de 90 % de leur valeur par rapport à 2008. Cette évolution traduit le contexte économique difficile à l'international observé depuis la fin de l'année 2008. Les mandats ne constituant pas des financements encadrés, ces évolutions sont cependant à appréhender avec prudence.

Répartition du financement des films d'initiative française (%)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
apports des producteurs français	31,4	36,8	26,7	22,8	25,8	26,8	31,9	25,7	26,7	28,8
apports des SOFICA	5,7	3,3	4,6	4,5	3,1	3,1	3,5	3,9	2,8	3,8
soutien automatique	7,4	7,0	9,8	8,7	7,9	7,9	7,9	6,3	5,5	7,1
aides sélectives	3,6	3,2	3,6	3,5	3,5	3,0	2,6	2,6	2,1	2,8
aides régionales ¹	-	-	1,0	1,1	1,2	1,3	1,5	1,6	1,8	2,0
apports en coprod. des chaînes de TV	9,0	3,7	4,6	3,8	4,3	3,8	3,3	3,8	3,2	3,7
préachats des chaînes de TV	31,0	31,9	29,7	26,2	28,1	25,5	25,3	26,8	24,5	28,7
à valoir des distributeurs français ¹	5,5	6,0	7,5	6,8	6,0	9,8	7,4	9,5	12,1	13,0
à valoir des éditeurs vidéo français ³	-	-	1,5	2,0	2,0	3,1	2,2	2,1	1,7	0,6
mandats étrangers ⁴	-	-	-	5,6	6,5	5,3	4,2	8,2	12,8	1,4
apports étrangers	6,3	8,2	11,0	14,9	11,6	10,3	10,2	9,6	6,8	8,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Aides régionales incluant les apports du CNC. Les aides régionales sont comptabilisées séparément à partir de 2002.

² Y compris mandats vidéo et étranger pour certains films.

³ Les mandats pour l'édition vidéo sont comptabilisés séparément depuis 2002.

⁴ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs. Comptabilisés séparément à partir de 2003.

Les aides sélectives apparaissent en légère baisse entre 2008 et 2009 (-1,8 %). Toutefois, leur incidence sur le financement global des films d'initiative française, qui se réduisait régulièrement depuis 2002, connaît une nouvelle hausse et s'établit à 2,8 % en 2009, contre 2,1 % en 2008 et 2,6 % en 2007.

La contribution des aides publiques régionales au financement des films d'initiative française se renforce également, passant de 1,8 % en 2008 à 2,0 % en 2009. Les montants dédiés à ces aides diminuent de 18,4 % entre 2008 et 2009.

La contribution des SOFICA atteint 3,8 % en 2009, soit un niveau sensiblement supérieur à celui de 2008 (2,8 %) et équivalent à celui de 2007 (3,9 %). Les apports des SOFICA sont stables (-1,2 % entre 2008 et 2009).

Enfin, les à-valoir des éditeurs vidéo français concourent à hauteur de 0,6 %, soit une part en retrait par rapport aux années précédentes (1,7 % en 2008, 2,1 % en 2007). Les montants alloués par les éditeurs vidéo sont en baisse significative par rapport à 2008 (-74,0 %).

Evolution du financement des films d'initiative française (M€)

	2008	2009	évolution (%)
apports des producteurs français	335,99	266,76	-20,6
apports des SOFICA	35,30	34,87	-1,2
soutien automatique	69,88	66,03	-5,5
aides sélectives	26,29	25,82	-1,8
aides régionales ¹	23,03	18,79	-18,4
apports en coprod. des chaînes de TV	39,77	34,74	-12,6
préachats des chaînes de TV	308,97	265,74	-14,0
à valoir des distributeurs français ¹	152,43	120,55	-20,9
à valoir des éditeurs vidéo français ³	21,47	5,58	-74,0
mandats étrangers ⁴	160,93	13,10	-91,9
apports étrangers	85,14	75,50	-11,3
total	1 259,20	927,48	-26,3

¹ Aides régionales incluant les apports du CNC. Les aides régionales sont comptabilisées séparément à partir de 2002.

² Y compris mandats vidéo et étranger pour certains films.

³ Les mandats pour l'édition vidéo sont comptabilisés séparément depuis 2002.

⁴ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs. Comptabilisés séparément à partir de 2003.

La structure de financement des films d'initiative française est étroitement corrélée au montant total du devis. Ainsi, les aides sélectives et les aides régionales assurent-elles 15,5 % du financement total des films dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2009 et seulement 1,5 % de celui des films à plus de 7 M€. A contrario, les mandats (salles, vidéo et étranger) concourent à hauteur de 19,8 % au financement des films à plus de 7 M€ et contribuent seulement à 4,7 % à celui des films en deçà de 4 M€.

Répartition du financement des films d'initiative française selon leur devis en 2009 (%)

	<1M€	1-4M€	4-7M€	>=7M€	tous
apports des producteurs français (y compris soutien automatique)	68,5	43,1	47,0	29,9	35,9
apports des SOFICA	0,3	4,4	3,9	3,6	3,8
aides sélectives et régionales	15,8	15,4	3,6	1,5	4,8
chaînes TV (coproductions + préachats)	5,8	25,9	27,5	36,4	32,4
mandats	6,3	4,6	9,8	19,8	15,0
apports étrangers	3,2	6,7	8,1	8,7	8,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

B. Les préachats de Canal+

Canal+ préachète 58,3 % des films agréés en 2009, contre 59,2 % en 2008 et 61,4 % en 2007.

134 films agréés en 2009 ont fait l'objet d'un investissement de Canal+ pour un montant global de 164,79 M€, en recul de 5,3 % par rapport à 2008. Le niveau d'intervention de la chaîne demeure cependant élevé par rapport à celui constaté les années précédentes (+2,8 % par rapport à 2007).

Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés avec Canal+ et sans financements encadrés qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques 2009.

Les obligations de Canal+, telles qu'elles résultent des textes réglementaires et de la convention conclue avec le CSA, ont entériné l'accord du 16 mai 2004 passé entre la chaîne et les organisations professionnelles du cinéma.

Canal+ doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 12 % et 9 % des ressources totales de l'exercice. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 3,12 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 2,36 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Canal+ s'engage à ce que d'une part, au moins 80 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et d'autre part, au moins 17 % de ce même montant concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 4 M€.

Canal+ est toujours soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante. Les apports en coproduction ne sont pas comptabilisés dans les obligations de Canal+.

Nombre de films préachetés par Canal+

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	100	111	98	99	114	106	109	126	125	121
coproductions minoritaires	15	11	11	9	10	14	16	14	17	13
total	115	122	109	108	124	120	125	140	142	134

121 films d'initiative française ont été préachetés par Canal+ en 2009, contre 125 en 2008 et 126 en 2007. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Canal+ est de 66,5 % en 2009 (63,8 % en 2008, 68,1 % en 2007).

Investissements de Canal+ en préachats (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	137,14	147,10	117,26	123,43	128,14	115,24	128,97	152,59	167,10	157,25
coproductions minoritaires	8,35	6,01	5,73	5,88	8,51	10,80	9,35	7,68	6,86	7,55
total	145,50	153,10	122,99	129,31	136,65	126,04	138,32	160,28	173,96	164,79

Les investissements de Canal+ couvrent 18,5 % de l'ensemble des investissements français dans les films agréés en 2009. Cette proportion était de 14,2 % en 2008 et de 16,8 % en 2007.

Par rapport à 2008, l'investissement de Canal+ dans les coproductions minoritaires françaises est en progression (+9,9 %) pour quatre films de moins (-23,5 %).

Parallèlement, l'investissement dans les films d'initiative française est en diminution de 5,9 % et atteint 157,25 M€ pour un nombre de films en baisse de 4 unités (-3,2 %).

L'investissement moyen sur les films d'initiative française est ainsi en léger retrait et s'établit à 1,30 M€. Il était de 1,34 M€ en 2008 et de 1,21 M€ en 2007. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 50 000 € et 5,35 M€ en 2009 (entre 15 000 € et 5,34 M€ en 2008, entre 50 000 € et 4,14 M€ en 2007)

Films d'initiative française selon le devis en 2009

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	28	81	27	35	11	182
dont préachetés par Canal+	3	53	23	31	11	121
%	10,7	65,4	85,2	88,6	100,0	66,5

Canal+ intervient toujours dans des films aux devis variés. En 2009, la chaîne achète 74,8 % des films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 15 M€ (79,1 % en 2008 et 79,7 % en 2007). Elle préachète également 10,7 % des films dont le devis est inférieur à 1 M€ (9,1 % en 2008 et 11,4 % en 2007) et l'ensemble des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 15 M€ (83,3 % en 2008, 100,0 % en 2007). Pour répondre à sa clause de diversité, Canal+ finance 56 des 109 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2009 (48 sur 108 en 2008, 54 sur 107 en 2007).

Rappel : Films d'initiative française selon le devis en 2008

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	44	64	28	42	18	196
dont préachetés par Canal+	4	44	24	38	15	125
%	9,1	68,8	85,7	90,5	83,3	63,8

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ s'établit à 6,75 M€ en 2009, contre 8,58 M€ en 2008 et 7,17 M€ en 2007. Cette baisse significative s'explique notamment par la présence, parmi les films agréés en 2008, de deux films d'initiative française à devis supérieur à 60 M€ qui bénéficiaient tous deux d'un préachat de Canal+. Entre 2000 et 2009, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Canal+ augmente en moyenne de 1,8 % par année (+0,1 % en euros constants).

Devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Devis moyen	5,73	5,59	5,42	6,55	6,22	6,74	6,95	7,17	8,58	6,75

Parmi les films d'initiative française préachetés par Canal+ en 2009, figurent 41 premiers films, soit 33,9 % de l'ensemble des films d'initiative française préachetés par la chaîne (32,8 % en 2008) et 30 deuxièmes films, soit 24,8 % (15,2 % en 2008).

En 2009, parmi les 121 films d'initiative française préachetés par Canal+ :

- 2 films ont été simultanément achetés par Canal+ pour la première diffusion cryptée, par Ciné Cinéma pour la deuxième et par Orange Cinéma séries pour la troisième ;
- 6 films ont été simultanément achetés par Canal+ pour la première diffusion cryptée, par Ciné Cinéma pour la deuxième et par TPS Cinéma pour la troisième ;
- 4 films ont été achetés par Canal+ pour la première diffusion cryptée, par TPS Cinéma pour la deuxième et par Ciné Cinéma pour la troisième ;
- 75 films ont fait l'objet d'un préachat de Canal+ pour la première diffusion cryptée, la seconde étant acquise par Ciné Cinéma ;
- 12 films ont fait l'objet d'un préachat de Canal+ pour la première diffusion cryptée, la seconde étant acquise par TPS Cinéma ;
- 3 films ont fait l'objet d'un préachat de Canal+ pour la première diffusion cryptée, la seconde étant acquise par Orange Cinéma séries ;
- 2 films ont été achetés par TPS Cinéma pour la première diffusion cryptée, la deuxième étant acquise par Canal+. Pour l'un de ces deux films, la troisième fenêtre payante a été achetée par Ciné Cinéma ;
- Enfin, Canal+ préachète comme seul diffuseur payant 17 films d'initiative française en 2009.

C. Les préachats de TPS Cinéma

TPS Cinéma participe au financement de 34 films agréés en 2009 dont 33 films d'initiative française.

Les obligations de TPS Cinéma en matière de financement de la production de films cinématographiques : TPS Cinéma est soumis à des obligations d'achat de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française (EOF), fixées en fonction du nombre de ses abonnés et selon la nature des chaînes (chaînes cinéma de premières ou de secondes diffusions). A la suite de la fusion avec le groupe Canal+, ces obligations ont été modifiées et concerne TPS Star uniquement. Une nouvelle convention a été conclue avec le CSA en juillet 2007.

TPS Star doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes au moins 26 % des ressources totales de l'exercice, la part consacrée aux œuvres d'expression originale française ne pouvant être inférieure à 22 %. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 2,01 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 1,70 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, TPS Star s'engage à ce que d'une part, au moins 60 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et d'autre part, au moins 25 % de ce même montant concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€.

TPS Star est également soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En 2009, TPS Cinéma finance 34 films dont 33 d'initiative française (53 films dont 46 d'initiative française en 2008). Le nombre de films préachetés est en baisse de 35,8 % après le record de 2008.

Nombre de films préachetés par TPS Cinéma

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	19	20	16	16	44	38	26	41	46	33
coproductions minoritaires		2	1		2	7	4	4	7	1
total	19	22	17	16	46	45	30	45	53	34

Les investissements de TPS Cinéma accusent une diminution de 46,6 % par rapport à 2008. Cette baisse, qui fait suite à deux années de progression, concerne surtout les films à majorité étrangère dont le nombre passe de 7 en 2008 à 1 en 2009.

Les investissements de TPS Cinéma dans les films d'initiative française affichent également une baisse de 41,2 % entre 2008 et 2009, pour un nombre de films en recul de 28,3 % (-13 films).

Investissements de TPS Cinéma en préachats (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	17,38	23,22	23,39	21,92	31,32	32,53	13,40	19,94	20,17	11,86
coproductions minoritaires		0,59	0,30		0,55	1,53	0,60	0,52	2,10	0,04
total	17,38	23,81	23,69	21,92	31,87	34,06	14,00	20,46	22,27	11,90

Les achats de première fenêtre de diffusion payante sur les films d'initiative française (8,38 M€, soit 71,3 % du total) connaissent une baisse de 43,8 % par rapport à 2008 et concernent 11 films (18 films en 2008). Leur part dans le volume global des investissements de TPS Cinéma est en retrait par rapport à 2008 (73,9 %). Parmi les 11 films d'initiative française dont TPS Cinéma a acheté la première diffusion payante, sept ont fait l'objet d'un préachat de Ciné Cinéma pour la deuxième diffusion payante, cette dernière étant achetée par

Canal+ pour deux autres films. Les deux autres films bénéficient du seul préachat de TPS Cinéma.

TPS Cinéma mobilise 26,1 % de son investissement dans les films d'initiative française pour les préachats de deuxième fenêtre de diffusion payante en 2009 (3,10 M€ pour 15 films d'initiative française dont Canal+ a acheté la première diffusion payante). L'investissement de TPS Cinéma pour les préachats de deuxième diffusion cryptée est en recul de 39,1 % par rapport à 2008 (5,09 M€ pour 25 films d'initiative française). En 2008, les préachats de deuxième fenêtre captaient 25,2 % des investissements totaux de TPS Cinéma sur les films d'initiative française.

En 2009, TPS Cinéma préachète sept films d'initiative française pour la troisième fenêtre de diffusion payante (sept films en 2008). 380 000 € sont consacrés à cet effet, soit 3,2 % de l'ensemble des investissements de TPS Cinéma sur les films d'initiative française (180 000 € et 0,9 % en 2008). Pour ces sept films, la première diffusion payante a été achetée par Canal+ et la deuxième par Ciné Cinéma.

L'investissement moyen de TPS Cinéma par film d'initiative française est de 0,36 M€ en 2009 (0,44 M€ en 2008). Il connaît toutefois des variations importantes selon le type de diffusion. Ainsi, pour une première fenêtre de diffusion payante, le montant moyen d'investissement s'élève-t-il à 0,76 M€ (0,79 M€ en 2008) ; pour une deuxième fenêtre, il est de 0,21 M€ (0,21 M€ en 2008).

Les investissements au titre de la première fenêtre de diffusion payante s'échelonnent entre 0,2 M€ et 2,0 M€ en 2009 (entre 0,07 M€ et 2,6 M€ en 2008).

Films d'initiative française selon le devis en 2009

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	28	81	27	35	11	182
dont préachetés par TPS Cinéma	0	12	10	10	1	33
%	0,0	14,8	37,0	28,6	9,1	18,1

TPS Cinéma préachète 18,1 % des films d'initiative française en 2009, contre 23,5 % en 2008. TPS Cinéma intervient dans des films aux devis variés mais concentre 82,2 % de ses investissements sur des films dont le devis est supérieur à 4 M€. Cette part est cependant en recul rapport aux années précédentes (85,0 % en 2008, 90,1 % en 2007).

Rappel : Films d'initiative française selon le devis en 2008

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	44	64	28	42	18	196
dont préachetés par TPS Cinéma	2	15	10	15	4	46
%	4,5	23,4	35,7	35,7	22,2	23,5

Le devis moyen des films d'initiative française financés par TPS Cinéma s'établit à 5,95 M€ en 2009, contre 7,72 M€ en 2008 et 8,15 M€ en 2007. Entre 2000 et 2009, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par TPS Cinéma augmente en moyenne de 2,9 % par année (+1,1 % en euros constants).

Devis moyen des films d'initiative française financés par TPS Cinéma (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Devis moyen	4,60	6,07	9,67	8,53	6,36	7,42	7,05	8,15	7,72	5,95

Par ailleurs, 15 films d'initiative française financés par TPS Cinéma sont des premiers films (11 en 2008) et 6 sont des deuxièmes films (8 en 2008).

D. Les préachats de Ciné Cinéma

Les interventions de Ciné Cinéma continuent de progresser : +15 films et un investissement en hausse de 18,9 % en 2009

Les obligations de Ciné Cinéma en matière de financement de la production de films cinématographiques : Ciné Cinéma est soumis à des obligations d'achat de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française (EOF), fixées en fonction du nombre de ses abonnés et selon la nature des chaînes (chaînes cinéma de premières ou de secondes diffusions). A la suite de la fusion avec le groupe Canal+, ces obligations ont été modifiées. Ciné Cinéma comprend désormais sept services qui ont conclu de nouvelles conventions avec le CSA au cours du deuxième semestre 2007.

Les services de Ciné Cinéma doivent ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes au moins 27 % des ressources totales de l'exercice, la part consacrée aux œuvres d'expression originale française ne pouvant être inférieure à 25 %. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 1,00 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 0,85 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Ciné Cinéma s'engage à ce que au moins 25 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€.

Ciné Cinéma est également soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En 2009, Ciné Cinéma investit 19,96 M€ dans 112 films dont 103 d'initiative française. Sur ces derniers, l'intervention de Ciné Cinéma est de nouveau en nette augmentation par rapport à l'année précédente : +14 films et des investissements en hausse de 17,5 %.

Nombre de films préachetés par Ciné Cinéma

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	18	36	46	65	57	77	89	103
coproductions minoritaires	1	4	2	2	2	4	8	9
total	19	40	48	67	59	81	97	112

Ciné Cinéma finance parallèlement 9 films de coproduction à majorité étrangère en 2009, contre 8 en 2008 et 4 en 2007. 0,93 M€ sont consacrés à ces achats, soit un montant en hausse de 59,5 % par rapport à 2008.

Investissements de Ciné Cinéma en préachats (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	2,72	6,43	9,13	11,77	9,22	13,31	16,21	19,04
coproductions minoritaires	0,06	0,79	0,28	0,13	0,10	0,44	0,58	0,93
total	2,78	7,22	9,41	11,90	9,32	13,75	16,79	19,96

L'investissement moyen de la chaîne sur les films d'initiative française s'établit à 184 800 €, contre 182 100 € en 2008 et 172 800 € en 2007. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent de 15 000 € à 600 000 € en 2009 (30 000 € à 500 000 € en 2008).

En 2009, Ciné Cinéma consacre 0,82 M€ à l'achat de la première diffusion payante de sept films d'initiative française (1,3 M€ pour 11 films en 2008). L'investissement moyen sur ces films s'établit à 116 400 €, contre 118 200 € en 2008 et 115 000 € en 2007. Les acquisitions de première fenêtre mobilisent 4,3 % des investissements de Ciné Cinéma sur les films d'initiative française en 2009, contre 8,0 % en 2008 et 3,5 % en 2007.

Pour 91 autres films d'initiative française financés en 2009 (78 films en 2008), Ciné Cinéma achète la deuxième diffusion payante, la première étant acquise par Canal+ (83 films), par

TPS Cinéma (7 films) ou par Orange Cinéma séries (1 film). Ciné Cinéma consacre en moyenne 197 900 € par film à ces achats (191 000 € en 2008).

Ciné Cinéma consacre enfin 0,22 M€ au préachat de troisième fenêtre de diffusion payante pour 5 films d'initiative française en 2009, soit une moyenne de 44 000 € par film.

Films d'initiative française selon le devis en 2009

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	28	81	27	35	11	182
dont préachetés par Ciné Cinéma	1	55	17	22	8	103
%	3,6	67,9	63,0	62,9	72,7	56,6

Ciné Cinéma préachète au total 56,6 % des films d'initiative française en 2009, contre 45,4 % en 2008. Ciné Cinéma intervient dans des films aux devis variés mais privilégie ceux dont le devis est supérieur à 1 M€. Elle achète 66,2 % d'entre eux en 2009, contre 54,6 % en 2008. En 2009, 78,8 % de ses investissements dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est supérieur à 3 M€.

Rappel : Films d'initiative française selon le devis en 2008

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	44	64	28	42	18	196
dont préachetés par Ciné Cinéma	6	36	19	22	6	89
%	13,6	56,3	67,9	52,4	33,3	45,4

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné Cinéma s'établit à 6,01 M€ en 2009, contre 6,09 M€ en 2008 et 6,69 M€ en 2007. Entre 2002 et 2009, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Ciné Cinéma augmente en moyenne de 7,3 % par année (+5,5 % en euros constants).

Devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné Cinéma (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Devis moyen	3,66	4,63	5,24	5,26	5,51	6,69	6,09	6,01

Ciné Cinéma préachète 40 premiers films et 23 deuxièmes films d'initiative française en 2008 (37 premiers films et 11 deuxièmes films en 2008).

E. Les préachats de Orange Cinéma séries

Les obligations de Orange Cinéma séries : Orange Cinéma séries regroupe des services de cinéma de première exclusivité (Orange Ciné Happy, Orange Ciné Max, Orange Ciné Novo) et un service consacré au cinéma et à son histoire (Orange Ciné Géants). Ses obligations en matière de production cinématographique sont appréciées globalement au niveau du regroupement de services.

Les services d'Orange Cinéma séries doivent consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement 26 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il fait l'objet d'une montée en charge en fonction du nombre d'abonnés. Pour les œuvres cinématographiques européennes, il est fixé à 2,01 € par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, à 2,25 € lorsque le nombre d'abonnés sera entre un million cinq cent mille et trois millions et à 3,12 € lorsque le nombre d'abonnés atteindra trois millions. Pour les œuvres cinématographiques d'expression originale française, le minimum garanti est fixé à 1,70 € par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, à 1,90 € lorsque ce nombre sera compris entre un million cinq cent mille et trois millions, et à au moins 2,64 € lorsque le nombre d'abonnés atteindra trois millions. En outre, Orange Cinéma séries s'engage à ce que au moins 20 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le

devis est inférieur ou égal à 5,35 M€ .Orange Cinéma séries est parallèlement soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

Il convient de rappeler que Orange a signé le 10 novembre 2009 un accord avec les organisations professionnelles du cinéma qui prévoit une enveloppe minimum de 80 M€ d'investissements dans des droits d'exploitation d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française sur la période 2009-2011.

Orange Cinéma séries finance 13 films dont 12 d'initiative française de la production 2009 (3 films d'initiative française en 2008), pour un montant total de 7,22 M€ (4,93 M€ en 2008).

Nombre de films préachetés par Orange Cinéma séries

	2008	2009
films d'initiative française	3	12
coproductions minoritaires	-	1
total	3	13

Elle investit 6,49 M€ dans les films d'initiative française dont 5,24 M€ pour les droits de première fenêtre payante de 6 films (1 film en 2008), 1,07 M€ pour les droits de deuxième fenêtre de 3 films (2 en 2008) et 185 000 € pour les droits de troisième fenêtre des trois derniers films.

Investissements de Orange Cinéma séries en préachats (M€)

	2008	2009
films d'initiative française	4,93	6,49
coproductions minoritaires	-	0,73
total	4,93	7,22

Le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Orange Cinéma séries s'établit à 5,77 M€ en 2009. 73,7 % des investissements dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est supérieur à 7 M€.

Parmi les 12 films d'initiative française préachetés par Orange Cinéma séries en 2009, 4 sont des premiers films et 3 des deuxièmes films.

F. Les investissements des chaînes en clair

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films dont la production a débuté (agrément des investissements) ou s'est achevée durant l'année (agrément de production). Ce calendrier explique les éventuelles distorsions avec les montants d'investissement déclarés chaque année par les chaînes au CSA. Les évolutions sont donc à considérer avec précaution, notamment au regard des obligations de production.

Les obligations des chaînes en clair en matière de financement de la production de films cinématographiques :

Les services de télévision diffusés en clair (TF1, France 2, France 3 et M6) doivent consacrer au moins 3,2 % de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes dont au moins 2,5 % pour les œuvres d'expression originale française.

Les investissements comptabilisés peuvent être des préachats (acquisitions de droits de diffusion en exclusivité acquis avant la fin de la période de prise de vues) ou des investissements en parts de co-

production. Ces derniers ne peuvent être réalisés que par l'intermédiaire d'une filiale spécialement créée à cet effet. Celle-ci ne peut cependant pas être producteur délégué. Réduisant à 24 mois le délai de diffusion traditionnel de 36 mois après la diffusion en salles, les parts de coproduction permettent d'optimiser les investissements consentis au titre du préachat.

Pour chaque œuvre, la contribution des diffuseurs est encadrée par deux dispositions : elle ne doit pas excéder la moitié du coût total de cette œuvre et elle ne doit pas être constituée pour plus de la moitié par des sommes investies en parts de coproduction par les filiales.

Enfin, 75 % de ces obligations d'investissement doivent être consacrés à la production indépendante.

Arte, en tant que chaîne franco-allemande, ne relève pas du droit français et n'a, à ce titre, aucune obligation particulière en termes de contribution à la production.

Le décret n°90-66 du 17 janvier 1990 fixant les obligations de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles par les éditeurs de services de télévision a été récemment modifié pour prendre en compte le protocole d'accord signé entre France Télévisions et les organisations professionnelles du cinéma le 20 décembre 2007. Ce protocole vise à ouvrir davantage la grille de diffusion des films sur les chaînes de France Télévisions en contrepartie d'investissements plus importants dans la production cinématographique. Ainsi, le décret n°2008-1242 du 28 novembre 2008 impose aux services de télévision qui souhaitent profiter de l'élargissement des plages horaires de diffusion d'œuvres cinématographiques (le samedi après 23h00 pour certains films recommandés art et essai, le dimanche avant 03h00 pour les films de patrimoine) de consacrer au moins 3,4 % en 2008 et en 2009 et 3,5 % à compter de 2010 de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes. Un décret du même jour a modifié le cahier des charges de France 2 et France 3 pour pouvoir appliquer ce nouveau dispositif.

En 2009, sur 230 films agréés, les chaînes en clair ont financé au total 87 films dont 77 d'initiative française (99 films dont 92 d'initiative française en 2008). Trois films d'initiative française sont financés simultanément par deux diffuseurs en clair. Six films étaient dans ce cas en 2008. En 2009, aucun film ne fait l'objet d'un préachat de droits de diffusion de la part d'une chaîne en clair sans qu'il soit accompagné d'une coproduction. Deux films étaient dans ce cas en 2008.

Nombre de films financés par les chaînes en clair

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	89	81	96	90	97	89	75	97	92	77
coproductions minoritaires	6	8	7	12	8	10	9	7	7	10
total	95	89	103	102	105	99	84	104	99	87

Le volume global d'investissement des chaînes en clair enregistre une baisse de 23,1 % alors que le nombre de films concernés recule de 12,1 % (-12 films). Ce recul affecte principalement les financements à destination des films d'initiative française qui diminuent de 27,9 % (-11,3 % pour les investissements dans les coproductions minoritaires).

Les investissements des chaînes en clair sont constitués à hauteur de 66,7 % par des préachats de droits de diffusion (71,1 % en 2008). La part des apports en coproduction est ainsi en augmentation (33,3 %, contre 28,9 % en 2008).

Les diffuseurs peuvent consacrer jusqu'à 0,7 % de leur chiffre d'affaires à la production d'œuvres européennes tournées dans une autre langue que le français. En 2009, l'intervention des chaînes dans ce type de films s'élève à 3,70 M€ pour 10 films (9,25 M€ pour 9 films en 2008).

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes en clair participent au financement de 20 premiers films et 17 deuxièmes films (respectivement 23 et 16 en 2008).

Investissements des chaînes en clair (M€)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
préachats	57,52	72,38	73,66	75,59	84,73	81,45	71,51	84,97	102,61	73,96
apports en coproduction	27,95	27,57	34,32	34,19	39,69	37,99	30,40	39,96	41,64	36,94
total	85,47	99,95	107,98	109,78	124,42	119,45	101,91	124,92	144,24	110,90

1) Les investissements de TF1

En 2009, les interventions de TF1 concernent 13 films, tous d'initiative française (20 films en 2008). Ses investissements baissent de 29,8 % par rapport à 2008. Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. Entre 2000 et 2009, ils augmentent en moyenne de 0,4 % par année (-1,3 % en euros constants).

79,3 % des investissements de TF1 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2009 (84,1 % en 2008, 79,0 % en 2007).

En 2009, TF1 consacre, en moyenne, 2,86 M€ à chaque film dans lequel elle investit (2,65 M€ en 2008). Ses investissements couvrent en moyenne 19,0 % du devis (13,4 % en 2008, 18,3 % en 2007). Ses apports s'échelonnent entre 1,40 M€ et 5,00 M€ en 2009 (entre 0,70 M€ et 7,00 M€ en 2008).

Les films financés par TF1 présentent un devis moyen de 15,04 M€ en 2009, contre 19,78 M€ en 2008 et 11,24 M€ en 2007. Entre 2000 et 2009, le devis moyen des films coproduits par la chaîne progresse en moyenne de 2,5 % par année (+0,7 % en euros constants). TF1 finance des films aux devis élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2009 sont compris entre 6,78 M€ et 31,34 M€ (entre 8,61 M€ et 68,83 M€ en 2008).

En 2009, TF1 coproduit 2 premiers films et 3 deuxièmes films (3 premiers films et 6 deuxièmes films en 2008).

TF1 n'investit dans aucun film d'animation (2 en 2008) ni aucun documentaire en 2009 (aucun en 2008).

L'intervention de TF1 dans la production cinématographique

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de films coproduits	20	21	20	20	28	20	22	20	20	13
dont FIF*	20	21	20	20	28	20	21	20	20	13
préachats (M€)	28,74	36,97	24,77	31,34	39,22	38,08	35,60	32,45	44,50	29,46
apports en coproduction (M€)	7,02	8,74	8,60	8,95	12,81	8,57	8,50	8,65	8,41	7,70
investissements totaux (M€)	35,76	45,71	33,37	40,29	52,04	46,65	44,10	41,10	52,91	37,16
moyenne par film (M€)	1,79	2,18	1,67	2,01	1,86	2,33	2,00	2,06	2,65	2,86
devis des films (M€)	241,95	229,80	241,68	347,74	345,06	340,09	384,20	224,72	395,66	195,58
devis moyen des films (M€)	12,10	10,94	12,08	17,39	12,32	17,00	17,46	11,24	19,78	15,04

* Films d'initiative française.

2) Les investissements de France Télévisions

Les financements de France Télévisions diminuent de 25,8 % par rapport à 2008 et se répartissent sur 45 films en 2009, contre 57 films en 2008. La baisse des investissements repose à la fois sur France 3 (-31,0 %) et sur France 2 (-22,2 %). Ces évolutions sont toutefois à interpréter avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées plus haut.

France 2 finance 28 films, tous d'initiative française en 2009 (33 films dont 31 d'initiative française en 2008) à hauteur de 30,58 M€ (39,30 M€ en 2008). Entre 2000 et 2009, les investissements de France 2 augmentent en moyenne de 2,8 % par année (+1,0 % en euros constants).

60,7 % des investissements de France 2 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2009 (63,5 % en 2008, 61,1 % en 2007).

En 2009, France 2 consacre, en moyenne, 1,09 M€ à chaque film dans lequel elle investit (1,19 M€ en 2008). Ses investissements couvrent les devis à hauteur de 11,5 % en 2009,

contre 11,8 % en 2008 et 13,2 % en 2007. Ses apports s'échelonnent entre 0,28 M€ et 1,80 M€ en 2009 (entre 0,25 M€ et 2,20 M€ en 2008).

Les films financés par France 2 présentent un devis moyen de 9,47 M€ en 2009, contre 10,10 M€ en 2008 et 8,75 M€ en 2007. Entre 2000 et 2009, le devis moyen des films coproduits par la chaîne progresse en moyenne de 4,9 % par année (+3,2 % en euros constants). France 2 finance des films aux devis variés : 2 films à moins de 2 M€ (2 en 2008), 5 films dont le devis est compris entre 2 M€ et 5 M€ (9 en 2008), 5 films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (4 en 2008), 12 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (12 en 2008) et 4 films à devis supérieur à 15 M€ (6 en 2008).

En 2009, France 2 coproduit 3 premiers films et 7 deuxièmes films. En 2008, la chaîne finançait 7 premiers films et 5 deuxièmes films (y compris films à majorité étrangère). La chaîne investit dans un film documentaire (3 en 2008) mais dans aucun film d'animation (1 en 2008).

L'intervention de France 2 dans la production cinématographique

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de films coproduits	33	28	32	34	33	32	28	27	33	28
dont FIF*	31	23	28	30	30	30	24	27	31	28
préachats (M€)	14,51	15,08	18,29	19,91	17,53	17,82	18,48	19,02	24,97	18,57
apports en coproduction (M€)	9,41	7,89	8,62	10,85	11,68	11,89	10,50	12,09	14,33	12,01
investissements totaux (M€)	23,92	22,97	26,91	30,76	29,20	29,71	28,98	31,10	39,30	30,58
moyenne par film (M€)	0,72	0,82	0,84	0,90	0,88	0,93	1,04	1,15	1,19	1,09
devis des films (M€)	202,54	239,35	191,84	375,28	193,20	229,14	220,15	236,24	333,14	265,29
devis moyen des films (M€)	6,14	8,55	6,00	11,04	5,85	7,16	7,86	8,75	10,10	9,47

France 3 intervient dans le financement de 19 films agréés en 2009, tous d'initiative française (28 films dont 26 d'initiative française en 2008). Sa contribution s'établit à 18,35 M€, contre 26,60 M€ en 2008. Entre 2000 et 2009, les investissements de France 3 augmentent en moyenne de 3,8 % par année (+2,0 % en euros constants).

56,3 % des investissements de France 3 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2009, soit une part légèrement supérieure à celle constatée ces dernières années (55,8 % en 2008, 55,7 % en 2007).

En 2009, France 3 consacre, en moyenne, 0,97 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,95 M€ en 2008). Ses investissements couvrent 11,3 % des devis des films financés en 2008 (9,2 % en 2008, 11,0 % en 2007). Les apports de France 3 s'échelonnent entre 0,25 M€ et 2,15 M€ en 2009 (entre 0,30 M€ et 1,80 M€ en 2008).

Les films coproduits par France 3 présentent un devis moyen de 8,58 M€ en 2009, contre 10,34 M€ en 2008 et 8,53 M€ en 2007. Entre 2000 et 2009, le devis moyen des films financés par la chaîne progresse en moyenne de 4,5 % par année (+2,7 % en euros constants).

France 3 finance des films aux devis variés : 7 films dont le devis est compris entre 2 M€ et 5 M€ (10 en 2008), un film dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (4 en 2008), 8 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (9 en 2008) et 3 films à devis supérieur à 15 M€ (5 en 2008). En 2007, la chaîne avait également investi dans un film à devis inférieur à 2 M€. Comme en 2008, France 3 ne finance aucun film dont le devis est inférieur à 2 M€ en 2009.

En 2009, France 3 coproduit 5 premiers films et 3 deuxièmes films. En 2008, la chaîne finançait 9 premiers films et 2 deuxièmes films (y compris films à majorité étrangère). France 3 investit dans un film documentaire (un en 2008) et deux films d'animation (un en 2008).

L'intervention de France 3 dans la production cinématographique

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de films coproduits	16	15	27	27	20	27	15	25	28	19
dont FIF*	15	14	26	24	19	25	15	23	26	19
préachats (M€)	7,47	7,70	14,04	11,35	9,20	13,51	8,03	13,10	14,84	10,33
apports en coproduction (M€)	5,64	5,11	9,95	8,84	6,94	10,71	6,58	10,40	11,76	8,03
investissements totaux (M€)	13,11	12,81	23,99	20,19	16,13	24,21	14,60	23,49	26,60	18,35
moyenne par film (M€)	0,82	0,85	0,89	0,75	0,81	0,90	0,97	0,94	0,95	0,97
devis des films (M€)	92,44	92,04	188,06	314,16	142,35	196,26	138,70	213,14	289,65	163,05
devis moyen des films (M€)	5,78	6,14	6,97	11,64	7,12	7,27	9,25	8,53	10,34	8,58

3) Les investissements de M6

En 2009, les apports de M6 concernent 8 films agréés dont 7 d'initiative française (10 films, tous d'initiative française en 2008). A 16,97 M€, ces apports affichent une diminution de 19,8 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. En effet, entre 2000 et 2009, les investissements de M6 présentent une progression moyenne de 13,1 % par année (+11,1 % en euros constants).

M6 consacre 76,2 % de ses investissements à des préachats en 2009 (78,5 % en 2008, 77,9 % en 2007).

M6 investit en moyenne 2,12 M€ par film en 2009, avec un minimum de 0,90 M€ et un maximum de 3,55 M€. En 2008, l'apport moyen de la chaîne s'établissait également à 2,12 M€, avec des montants s'échelonnant entre 0,87 M€ et 3,81 M€.

Le devis moyen des films coproduits par M6 s'élève à 10,95 M€ en 2009, contre 15,31 M€ en 2008 et 14,37 M€ en 2007. En dix ans, ce devis moyen a progressé de 10,1 % par année en moyenne (+8,2 % en euros constants).

M6 finance des films aux devis élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2009 sont compris entre 6,60 M€ et 17,42 M€ (entre 6,11 M€ et 37,84 M€ en 2008).

Les apports de M6 couvrent en moyenne 19,4 % du devis des films financés en 2009, contre 13,8 % en 2008 et 10,5 % en 2007.

En 2009, M6 coproduit 4 premiers films (aucun en 2008) et un deuxième film (2 en 2008). Comme en 2008, elle ne finance ni film d'animation ni film documentaire.

L'intervention de M6 dans la production cinématographique

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de films coproduits	9	12	13	8	9	9	7	15	10	8
dont FIF*	9	11	13	7	9	8	7	14	10	7
préachats (M€)	3,84	10,47	13,39	10,53	16,35	9,83	7,35	17,67	16,61	12,93
apports en coproduction (M€)	1,78	2,87	3,75	2,37	3,24	2,80	1,65	5,01	4,55	4,04
investissements totaux (M€)	5,62	13,34	17,13	12,91	19,59	12,63	9,00	22,68	21,16	16,97
moyenne par film (M€)	0,62	1,11	1,32	1,61	2,18	1,40	1,29	1,51	2,12	2,12
devis des films (M€)	41,39	74,88	70,62	66,28	107,83	89,14	44,30	215,53	153,06	87,64
devis moyen des films (M€)	4,60	6,24	5,43	8,29	11,98	9,90	6,33	14,37	15,31	10,95

4) Les investissements de Arte France

En 2009, les interventions de Arte France concernent 22 films dont 13 d'initiative française (14 films dont 11 d'initiative française en 2008). Ses investissements progressent de 83,6 % par rapport à 2008 pour atteindre 7,84 M€. Entre 2000 et 2009, ils croissent en moyenne de 1,2 % par année (-0,6% en euros constants).

34,1 % des investissements de Arte France sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2009 (39,5 % en 2008, 41,8 % en 2007).

En 2009, Arte consacre, en moyenne, 0,36 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,31 M€ en 2008). Ses investissements couvrent en moyenne 12,5 % du devis (12,7 % en 2008, 11,4 % en 2007). Ses apports s'échelonnent entre 0,15 M€ et 0,60 M€ en 2009 (entre 0,12 M€ et 0,50 M€ en 2008).

Les films financés par Arte présentent un devis moyen de 2,86 M€ en 2009, contre 2,40 M€ en 2008 et 2,61 M€ en 2007. Entre 2000 et 2009, le devis moyen des films coproduits par la chaîne diminue en moyenne de 1,1 % par année (-2,8 % en euros constants). Arte finance des films aux devis peu élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2009 sont compris entre 0,67 M€ et 7,74 M€ (entre 0,52 M€ et 5,90 M€ en 2008).

En 2009, en comptant les films à majorité étrangère, Arte coproduit 6 premiers films et 4 deuxièmes films (4 premiers films et 3 deuxièmes films en 2008).

Comme en 2008, Arte France n'investit dans aucun film d'animation. Elle finance 3 documentaires (2 en 2008).

L'intervention de Arte France dans la production cinématographique

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de films coproduits	22	17	19	18	18	17	16	22	14	22
dont FIF*	19	14	16	13	14	12	12	18	11	13
préachats (M€)	2,97	2,15	3,17	2,45	2,43	2,22	2,05	2,74	1,69	2,68
apports en coproduction (M€)	4,10	2,97	3,40	3,19	5,02	4,03	3,18	3,82	2,59	5,17
investissements totaux (M€)	7,07	5,12	6,56	5,64	7,45	6,25	5,23	6,56	4,27	7,84
moyenne par film (M€)	0,32	0,30	0,35	0,31	0,41	0,37	0,33	0,30	0,31	0,36
devis des films (M€)	69,37	42,39	65,55	61,93	73,65	52,91	51,07	57,45	33,65	62,94
devis moyen des films (M€)	3,15	2,49	3,45	3,44	4,09	3,11	3,19	2,61	2,40	2,86

G. Les films sans financement de chaîne de télévision

La proportion des films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision est stable.

En 2009, 37 films d'initiative française ne bénéficient d'aucun financement d'une chaîne de télévision, soit 20,3 % des films d'initiative française. Cette part est stable par rapport à 2008 (19,9 %).

56,8 % de ces films sont des premiers films (48,7 % en 2008) et 10,8 % sont des deuxièmes films (15,4 % en 2008). 13,5 % des films d'initiative française sans apport de chaîne de télévision sont des coproductions internationales (12,8 % en 2008). Parmi les films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision agréés en 2009, figurent 19 documentaires (19 en 2008), soit 70,4 % de l'ensemble des documentaires d'initiative française de l'année (59,4 % en 2008).

Enfin, 9 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision ont été agréés une fois terminés (13 en 2008), soit 75,0 % d'entre eux (76,5 % en 2008).

14 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision bénéficient de l'avance sur recettes (7 avant réalisation et 7 après réalisation). 13 films étaient dans ce cas

en 2008 (8 avant réalisation et 5 après réalisation). Par ailleurs, aucun film d'initiative française sans chaîne de télévision n'est financé par les SOFICA (un en 2008).

Films agréés sans financement de chaîne de télévision

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Films agréés sans TV	36	62	65	78	48	81	58	63	59	61
% du total des films agréés	21,1	30,4	32,5	36,8	23,6	33,8	28,6	27,6	24,6	26,5
FIF* sans TV	26	46	43	64	30	52	39	39	39	37
% du total des FIF*	18,1	26,7	26,4	35,0	18,0	27,8	23,8	21,1	19,9	20,3

*FIF : films d'initiative française

Devis des films sans financement de chaîne de télévision

En 2009, 89,2 % des films d'initiative française sans apport de chaîne de télévision présentent des devis inférieurs à 2 M€ (89,7 % en 2008) et aucun n'affiche un devis de plus de 7 M€ (2 en 2008).

Le devis moyen des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision s'établit à 1,06 M€ (1,48 M€ en 2008), contre 5,10M€ pour l'ensemble des films d'initiative française (6,42 M€ en 2008).

Films sans financement de chaîne de télévision selon le devis

	films agréés sans TV		% du total des films agréés		FIF* sans TV		% du total des FIF*	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
plus de 15 M€	3	1	13,6	8,3	1		5,6	
de 10 à 15 M€	2		10,5		1		5,9	
de 7 à 10 M€	3	1	10,3	3,7				
de 5 à 7 M€	1	3	6,3	15,0		2		11,1
de 4 à 5 M€		2		16,7				
de 2 à 4 M€	4	7	7,7	12,5	2	2	4,9	4,4
de 1 à 2 M€	12	21	37,5	40,4	5	9	21,7	25,0
moins de 1 M€	34	26	66,7	72,2	30	24	68,2	85,7
total	59	61	24,6	26,5	39	37	19,9	20,3

*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne en clair

En 2009, 57,7 % des films d'initiative française ne bénéficient pas du financement d'une chaîne en clair. Cette part est en progression par rapport à 2008 (53,1 %).

Films agréés sans financement de chaînes de télévision en clair

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Films agréés sans TV en clair	76	115	97	110	98	141	119	124	141	143
% du total des films agréés	44,4	56,4	48,5	51,9	48,3	58,8	58,6	54,4	58,8	62,2
FIF* sans TV en clair	55	91	67	93	70	98	89	88	104	105
% du total des FIF*	38,2	52,9	41,1	50,8	41,9	52,4	54,3	47,6	53,1	57,7

*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne payante

En 2009, 21,4 % des films d'initiative française ne sont préachetés par aucune chaîne de télévision payante (23,0 % en 2008). Cette part est en retrait par rapport aux années précédentes.

Films agréés sans financement de chaînes de télévision payante

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Films agréés sans TV payante	44	66	77	91	57	89	64	71	66	68
% du total des films agréés	25,7	32,4	38,5	42,9	28,1	37,1	31,5	31,1	27,5	29,6
FIF* sans TV payante	32	47	52	72	34	56	42	46	45	39
% du total des FIF*	22,2	27,3	31,9	39,3	20,4	29,9	25,6	24,9	23,0	21,4

*FIF : films d'initiative française

H. L'intervention des SOFICA

98 films bénéficient de l'investissement des SOFICA en 2009.

Définition

Les SOFICA (sociétés de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel) ont été créées par la loi du 11/07/1985. Ce sont des sociétés qui collectent des fonds auprès de particuliers et les investissent exclusivement dans le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle.

Les souscripteurs de parts de SOFICA peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 48 %, à condition que la SOFICA investisse au moins 10 % de sa collecte dans le capital de sociétés de production (financement du développement), et de conserver les parts souscrites 5 ans pour les SOFICA non garanties et 8 ans pour les SOFICA garanties.

Les investissements des SOFICA peuvent prendre la forme de versements en numéraire réalisés par contrats d'association à la production (mode d'intervention le plus fréquent), contrôlés par le CNC (investissements sur des œuvres agréées), et de souscription au capital de sociétés ayant pour activité exclusive la réalisation d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées. Les investissements SOFICA ne peuvent excéder 50 % de la part européenne des financements d'une même œuvre. Les contrats doivent être signés avant le début des prises de vues. Ils doivent être déposés au registre du cinéma et de l'audiovisuel dans les 15 jours suivant leur signature. Les SOFICA doivent investir dans des œuvres agréées réalisées en langue française. Par ailleurs, elles peuvent investir, dans la limite de 20 % de leur financement annuel, dans des œuvres de coproduction réalisées dans la langue d'un pays coproducteur majoritaire de l'Union Européenne.

Les SOFICA ne sont ni des coproducteurs (pas d'accès au soutien automatique), ni des distributeurs, ni des diffuseurs ; en contrepartie de leurs investissements, elles bénéficient de droits à recettes sur l'exploitation future des œuvres. Depuis 2005, les SOFICA signent chaque année une charte professionnelle définissant les règles d'investissement dans la production indépendante.

Intervention des SOFICA dans la production cinématographique

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films financés par les SOFICA	59	59	56	61	55	78	78	88	97	98
dont films d'initiative française	58	59	56	58	53	70	72	81	86	91
investissements des SOFICA (M€)	39,03	24,78	33,26	39,23	27,67	31,63	32,78	40,59	38,34	36,21

Les SOFICA sont intervenues sur 98 films agréés en 2009, soit un film de plus qu'en 2008. L'investissement global s'établit à 36,21 M€, en recul de 5,5 % par rapport à l'année précédente.

L'investissement moyen des SOFICA par film s'établit à 369 521 €, contre 395 200 € en 2008 et 461 300 € en 2007. Il couvre en moyenne 5,6 % du devis des films considérés, contre 4,8 % en 2008 et 7,2 % en 2007.

En 2009, les SOFICA investissent dans des films dont le budget est supérieur à la moyenne : le devis moyen des films dans lesquels interviennent les SOFICA est de 6,65 M€. Ce devis moyen est en net recul par rapport à 2008 mais retrouve cependant un niveau proche de celui des années précédentes : il était de 8,25 M€ en 2008, 6,40 M€ en 2007 et de 6,23 M€ en 2006.

35 films financés par les SOFICA, soit 35,7 % d'entre eux, présentent un devis supérieur à 7 M€ (36 films et 37,1 % en 2008) et 29 films (29,6 %) un devis inférieur à 3 M€ (21 films et 21,6 % en 2008).

35 premiers films sont financés par des SOFICA en 2009, contre 31 en 2008 et 25 en 2007. La part des investissements consacrés aux premiers films est de 8,74 M€, soit 24,1 % du montant total investi par les SOFICA (10,83 M€ et 28,2 % en 2008, 5,14 M€ et 12,7 % en 2007).

En 2009, les SOFICA financent de nouveau très majoritairement des films réalisés en langue française (93 films sur 98).

48 des films sur lesquelles elles interviennent (49,0 %) ne sont pas coproduits par une chaîne en clair (47 films, soit 48,5 % en 2008).

Les SOFICA financent 23 films bénéficiaires d'une avance sur recettes avant réalisation, pour un montant global de 5,58 M€ (19 films et 3,38 M€ en 2008). Parmi ces 23 films figurent 7 premiers films (5 en 2008) et 7 deuxièmes films (3 en 2008).

Les SOFICA actives en 2009

	SOFICA	interventions	apports (M€)
1	Banque Postale	20	4,63
2	Banque Populaire Images	18	4,14
3	Soficinema	24	4,05
4	Cofinova	24	3,88
5	Cinimage	21	3,74
6	Coficup	12	3,70
7	Uni Etoile	16	3,47
8	Europacorp	9	2,50
9	A Plus Image	9	1,76
10	UGC	6	1,25
11	Cofimages	4	1,13
12	Valor	2	0,93
13	Sgam AI Cinema	3	0,74
14	Carrimages	1	0,32

14 SOFICA sont actives en 2009 (13 en 2008). La concentration de leur intervention est moins forte depuis 2008 : les trois SOFICA les plus actives fournissent 35,4 % de l'investissement total en 2009, contre 33,4 % en 2008, 38,9 % en 2007, 52,7 % en 2006 et 46,8 % en 2005.

I. Le financement des films par les mandats d'exploitation

Dans le but de financer la production, les droits d'exploitation d'un film sur les différents supports de diffusion peuvent être cédés en amont de la production et donner lieu à des avances financières. Les mandats correspondant, qui concernent essentiellement l'exploitation en salles, l'édition vidéo et l'exploitation sur les marchés étrangers en dehors des pays coproducteurs, ne constituent pas des financements encadrés. Toutefois, ils sont le plus souvent mentionnés dans les dossiers de demande d'agrément des investissements comme éléments prévus pour le montage financier des projets.

Les montants des mandats ne sont toutefois pas toujours mentionnés ou distingués selon les droits qu'ils couvrent. Par défaut, dans les analyses ci-après, si les montants ne sont pas distingués selon les supports d'exploitation, ils sont assimilés à la distribution en salles. Les valeurs indiquées dans chaque partie sont donc mentionnées à titre indicatif.

Au total en 2009, 149,46 M€ sont investis sous forme de mandats pour l'exploitation en salles, en vidéo ou à l'étranger dans 145 films agréés dont 117 films d'initiative française. En 2008, 345,19 M€ étaient investis sous forme de mandats dans 171 films agréés dont 144 d'initiative française. La baisse s'explique notamment par la structure de la production 2009. En 2008, 16 films présentaient un devis supérieur à 20 M€. Ils sont 5 en 2009. En 2008, 192,20 M€ étaient investis sous forme de mandats sur 11 des 16 films à devis supérieur à 20 M€. En 2009, 24,20 M€ de mandats concernent 4 des 5 films à plus de 20 M€.

1) Les mandats de distribution en salles

Les distributeurs de films en salles investissent 126,45 M€ dans la production des films agréés en 2009. Ce montant est en recul de 19,0 % par rapport à celui de l'année précédente qui avait atteint le niveau record de 156,12 M€. Les minima garantis concernent 128 films dont 105 d'initiative française en 2009, soit 55,7 % des films agréés dans l'année. En 2008, ils concernaient 149 films dont 129 d'initiative française (62,1 % des films agréés).

En moyenne, les distributeurs investissent 0,99 M€ par film en 2009, contre 1,05 M€ en 2008 et 0,77 M€ en 2007. Cette moyenne masque toutefois une forte concentration des investissements sur quelques films. En effet, 9 films bénéficient de minima garantis des distributeurs en salles supérieurs à 4 M€ et concentrent 48,9 % des apports totaux de ces derniers (11 films et 45,0 % en 2008, 6 films et 34,7 % en 2007). 19 films, soit 14,8 % de tous les films financés, reçoivent plus de 2 M€ et captent 69,4 % des apports totaux (26 films et 70,2 % des apports en 2008, 15 films et 58,9 % des apports en 2007). La concentration des minima garantis sur quelques films se renforce depuis 2006.

Les mandats de distribution en salles

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de films concernés	88	106	143	105	128	149	128
dont FIF*	82	93	123	91	110	129	105
montant total (M€)	54,26	52,91	94,66	67,42	98,09	156,12	126,45
moyenne par film (M€)	0,62	0,50	0,66	0,64	0,77	1,05	0,99
devis moyen des films concernés (M€)	6,51	5,70	5,60	5,82	5,98	7,83	6,13

Les films bénéficiant d'un mandat pour la distribution en salles présentent un devis moyen de 6,13 M€ en 2009 (7,83 M€ en 2008 et 5,98 M€ en 2007). Les distributeurs financent des films aux devis variés : 13 des 36 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (14 sur 51 en 2008), 50 des 108 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (49 sur 84 en 2008), 22 des 32 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (29 sur 35 en 2008), 33 des 42 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (41 sur 48 en 2008) et 10 des 12 films à devis supérieur à 15 M€ (16 sur 22 en 2008).

2) Les mandats vidéo

Les éditeurs vidéo financent la production de 33 films agréés en 2009, pour un montant total de 5,90 M€. A noter cependant que pour 66 autres films agréés en 2009 bénéficiant également d'un mandat pour l'exploitation en vidéo (78 films en 2008), le montant de ce dernier ne peut pas être distingué de celui du mandat salles et se trouve comptabilisé dans le paragraphe précédent.

Au total, les mandats vidéo concernent ainsi 99 films en 2009 (132 films en 2008).

Comme les mandats salles, les mandats vidéo apparaissent concentrés sur quelques films. En 2009, deux films bénéficient d'un mandat vidéo distinct dont le montant est supérieur ou égal à 0,5 M€. Il s'agit du *Coursier* de Hervé Renoh et de *l'Immortel* de Richard Berry, dont les devis dépassent 7 M€.

Les mandats vidéo*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de films concernés	51	64	78	57	57	54	33
dont FIF*	50	55	72	55	51	50	30
montant total (M€)	17,36	19,00	31,26	19,42	21,44	21,83	5,90
moyenne par film (M€)	0,34	0,30	0,40	0,34	0,38	0,40	0,18
devis moyen des films concernés (M€)	6,86	5,97	6,45	6,68	5,97	8,19	5,18

* mandats dont le montant est distinct du mandat salles

Les 99 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation en vidéo présentent un devis moyen relativement élevé à 6,99 M€ en 2009 (8,21 M€ en moyenne pour les 132 films de 2008). S'ils privilégient les films à budget élevé, les éditeurs vidéo financent des films dans toutes les tranches de devis : 5 des 36 films à devis inférieur à 1 M€ (8 sur 51 films en 2008), 35 des 108 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (44 sur 84 films en 2008), 19 des 32 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (26 sur 35 films en 2008), 31 des 42 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (40 sur 48 films en 2008) et 9 des 12 films à devis supérieur à 15 M€ (14 sur 22 films en 2008).

3) Les mandats étrangers

Les mandats étrangers concernent généralement la commercialisation des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

58 films bénéficient de mandats pour l'exploitation à l'étranger en 2009, pour un montant global de 17,11 M€ (89 films et 167,24 M€ en 2008). Comme pour les mandats vidéo, 38 autres films agréés en 2009 (42 en 2008) bénéficient également d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger dont le montant ne peut pas être distingué de celui du mandat salles et/ou du mandat vidéo. Les montants correspondant à ces films ont été comptabilisés au point 1) sur les mandats de distribution en salles.

Au total, les mandats étrangers concernent ainsi 96 films en 2009 (131 films en 2008).

Les mandats étrangers apparaissent encore davantage concentrés sur quelques films. En 2009, trois films bénéficient d'un mandat étranger distinct dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€. Il s'agit de *Lullabi for Pi*, film minoritaire de Benoit Philippon (devis de 4,90 M€), *Vénus noire* de Abdellatif Kechiche (devis de 12,73 M€) et *l'Immortel* de Richard Berry (devis de 20,00 M€).

Les mandats étrangers*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de films concernés	66	85	98	76	99	89	58
dont FIF*	58	75	82	63	75	72	43
montant total (M€)	71,85	63,09	56,18	43,37	89,84	167,24	17,11
moyenne par film (M€)	1,09	0,74	0,57	0,57	0,91	1,88	0,30
devis moyen des films concernés (M€)	8,47	6,22	5,46	5,48	5,79	8,12	4,66

* mandats dont le montant est distinct du mandat salles et /ou vidéo

Le devis moyen des 96 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger est relativement élevé à 6,29 M€ (8,42 M€ pour 131 films en 2008). Les mandats étrangers concernent toutefois des films dans toutes les tranches de devis : 5 des 36 films à devis inférieur à 1 M€ (8 sur 51 films en 2008), 37 des 108 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (44 sur 84 films en 2008), 20 des 32 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (22 sur 35 films en 2008), 27 des 42 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (41 sur 48 films en 2008) et 7 des 12 films à devis supérieur à 15 M€ (16 sur 22 films en 2008).

J. Les investissements de soutien financier (aide automatique)

En 2009, les sociétés de production ont largement eu recours aux sommes créditées sur leurs comptes au CNC.

Consommation de soutien financier automatique par les producteurs

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
soutien investi hors majorations (M€)	50,00	52,59	55,10	55,99	53,68	58,47	57,24	53,77	58,54	55,33
soutien investi avec majorations (M€)	-	-	70,78	73,86	70,06	74,02	68,07	63,35	69,88	66,03
sociétés concernées	170	150	157	159	151	162	177	189	183	179

Les majorations sont liées au tournage en studios (jusqu'à 2005) ou à la réalisation en langue française.

Le montant de soutien investi pour régler les créances privilégiées (salaires, charges sociales, crédits professionnels) est en recul par rapport à 2008 : 0,87 M€ en 2009 (1,3 % du soutien global), contre 1,01 M€ en 2008 (1,7 %) et 0,80 M€ en 2007 (1,5 %).

Le soutien investi dans la production en amont (hors règlement des créances privilégiées) s'élève à 54,46 M€ en 2009, contre 57,53 M€ en 2008 et 52,97 M€ en 2007.

62,5 % du soutien est mobilisé en amont par dix sociétés : EuropaCorp, StudioCanal, Gaumont, TF1 Films Production, Hirsch, StudioCanal Catalogue 3 (ex Pan Européenne Production), la Petite Reine, TF1 International, France 3 Cinéma, France 2 Cinéma.

Les autres principaux bénéficiaires du soutien constituent un noyau central de 32 sociétés qui investissent 23,9 % du soutien en 2009. 137 sociétés mobilisent les 13,6 % du solde de soutien mobilisé en 2009.

K. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes

1) L'avance sur recettes avant réalisation

Précision : Les données figurant dans ce tableau correspondent aux montants d'avance sur recettes effectivement mobilisés dans les films agréés de chaque année et intègrent également des reports. Ces données sont différentes des montants prévisionnels figurant dans la loi de finances.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de films	47	52	50	60	63	61	52	54	46	44
dont films d'initiative française	45	50	48	56	59	58	46	49	44	42
montant accordé (M€)	18,10	17,92	17,07	21,62	23,53	20,96	19,49	20,05	17,69	20,07

En 2009, 44 films sont produits avec l'aide en amont de l'avance sur recettes. Parmi ces films, deux sont des coproductions minoritaires françaises. Les films d'initiative française aidés par l'avance sur recettes représentent 23,1 % de l'ensemble des films d'initiative française produits en 2009, contre 22,4 % en 2008.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, 17 sont des premiers films, tous d'initiative française (18 en 2008 et 16 en 2007). Ainsi, 38,6 % des films agréés en 2009 ayant bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation sont des premiers films (39,1 % en 2008, 29,6% en 2007). 9 deuxièmes films ont reçu l'avance avant réalisation en 2009, tous d'initiative française, contre 7 en 2008 et 11 en 2007.

Le total des avances accordées aux films agréés en 2009 s'élève à 20,07 M€ et couvre en moyenne 13,7 % du devis des films aidés (10,2 % tous films confondus et 14,0 % en excluant le film *Océans* au devis hors norme en 2008).

En 2009, l'avance moyenne par film s'établit à 456 100 €, contre 384 600 € en 2008 et 371 300 € en 2007. L'avance moyenne s'élève à 484 000 € pour les films de fiction (441 400 € en 2008) et à 177 500 € pour les documentaires (180 000 € tous films confondus et 150 000 € en excluant *Océans* dont l'avance avait été chiffrée à 450 000 € en 2008).

Les montants des avances s'échelonnent entre 100 000 € et 700 000 € (entre 110 000 € et 520 000 € en 2008).

Canal+ finance 27 des 44 films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 61,4 % (28 films et 60,9 % en 2008). TPS Cinéma préachète 5 films avec avance sur recettes (9 films en 2008) dont 3 pour une première diffusion cryptée (3 en 2008), un pour une deuxième diffusion payante après Canal+ (6 en 2008) et un pour une troisième diffusion après Canal+ et Ciné Cinéma. Ciné Cinéma contribue au financement de 32 films bénéficiaires de l'avance (23 films en 2008), dont 25 films pour une deuxième diffusion cryptée après Canal+ (16 films en 2008), 2 films après TPS Cinéma (2 films en 2008) et 5 films pour une première diffusion payante (5 films en 2008).

17 films bénéficiaires de l'avance avant réalisation sont également financés par au moins une chaîne de télévision en clair (17 films en 2008 et 22 films en 2007).

Par ailleurs, 23 films (tous majoritairement français) bénéficiaires de l'avance sont financés par au moins une SOFICA (19 films en 2008) et 27 films, tous d'initiative française, sont soutenus par au moins une région (30 films en 2008).

Enfin, le crédit d'impôt est sollicité pour 27 des films d'initiative française bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 64,3 % d'entre eux (26 films, soit 59,1 % en 2008).

2) L'avance sur recettes après réalisation

Comme en 2008, dix films agréés en 2009 bénéficient de l'avance sur recettes après réalisation.

Le montant total des allocations s'élève à 1 042 300 € (789 500 € en 2008), soit une moyenne de 104 230 € par film. Le devis moyen de ces films s'élève à 1,2 M€ (0,71 M€ en 2008). L'avance après réalisation représente 8,7 % du devis des films aidés (11,2 % en 2008).

Parmi les films aidés figurent huit premiers films (cinq en 2008) et un deuxième film (deux en 2008). Six films bénéficiaires de l'avance sur recettes après réalisation sont des documentaires (cinq films en 2008).

Parmi les films bénéficiaires de l'avance après réalisation, deux sont préachetés par Canal+ et par Ciné Cinéma. Un seul film est financé par une chaîne de télévision en clair et deux films bénéficient du financement d'au moins une SOFICA. Enfin, deux films sont soutenus par au moins une région.

L. Le crédit d'impôt

L'article 88 de la Loi de finances pour 2004 n°2003-1311 du 30 décembre 2003 instaure un crédit d'impôt au titre des dépenses de production cinématographique. L'article 48 de la loi n°2004-1485 du 30 décembre 2004, l'article 24 de la loi n°2005-1719 du 30 décembre 2005 et l'article 109 de la loi 2005-1720 du 30 décembre 2005 viennent compléter ou modifier le dispositif législatif sur le crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt vise à encourager les entreprises de production à réaliser principalement sur le territoire français les travaux de production de leurs œuvres cinématographiques agréées. Depuis le 1^{er} janvier 2006, cet avantage fiscal est réservé aux entreprises de production déléguée pour les films tournés en français et est plafonné à 1 M€ par film. Le crédit d'impôt est égal à 20 % des dépenses éligibles.

Le crédit d'impôt est imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt sont exposées. Le cas échéant, l'excédent de crédit d'impôt qui ne peut être imputé sera restitué à l'entreprise bénéficiaire.

Les films bénéficiaires du crédit d'impôt

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
films d'initiative française	111	118	119	120	124	125
% du total	66,5	63,1	72,6	64,9	63,3	68,7

En 2009, parmi les 182 films d'initiative française agréés, 125 font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt (124 sur 196 films d'initiative française en 2008). Parmi ces 125 films, figurent 44 premiers films (39 en 2008) et 25 deuxièmes films (22 en 2008).

Le total cumulé des devis de ces 125 films s'élève à 710,42 M€ dont 682,47 M€ sont intégralement dépensés en France, soit 96,1 %. Cette part s'établit à 61,1 % pour les 57 films d'initiative française qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt.

Globalement, les dépenses réalisées en France par les films bénéficiaires du crédit d'impôt représentent 83,7 % de l'ensemble des dépenses effectuées en France par les films d'initiative française (80,7 % en 2008).

Les films bénéficiaires du crédit d'impôt selon le devis

	2005		2006		2007		2008		2009	
	FIF	avec CIC*	FIF	avec CIC*	FIF	avec CIC*	FIF	avec CIC*	FIF	avec CIC*
plus de 15 M€	12	8	9	5	12	8	18	12	11	8
de 7 à 15 M€	27	26	36	32	37	33	42	36	35	30
de 4 à 7 M€	28	20	19	17	30	25	28	22	27	18
moins de 4 M€	120	64	100	65	106	54	108	54	109	69
total	187	118	164	119	185	120	196	124	182	125

* Crédit d'impôt cinéma

85,7 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 66,7 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient du crédit d'impôt. Ces parts s'établissaient respectivement à 85,7 % et 78,6 % en 2008. Globalement, 77,4 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 15 M€ ont accès au crédit d'impôt en 2009 (82,9 % en 2008). Cette proportion s'élève à 72,7 % pour les films à plus de 15 M€ (66,7 % en 2008) et à 63,3 % pour les films à moins de 4 M€ (50,0 % en 2008).

Parmi les 11 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 15 M€, trois films ne répondent pas aux critères d'éligibilité pour bénéficier du crédit d'impôt. En effet, un de ces films est tourné en langue anglaise (*The Ghost Writer* de Roman Polanski) et les deux autres, en langue française, sont tournés intégralement ou en partie à l'étranger avec des dépenses significatives sur place.

Entre 7 M€ et 15 M€, 5 films d'initiative française sur 35 ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Ces 5 films sont tous d'expression originale française et présentent la particularité d'être intégralement tournés à l'étranger avec des dépenses significatives effectuées sur place. Globalement, la dépense moyenne par film réalisée à l'étranger avoisine les 40 % de la dépense totale. Quatre de ces films sont coproduits avec la Belgique et tournés en partie (un film) ou intégralement (3 films) dans ce pays qui propose également un mécanisme d'incitation fiscale.

Entre 4 M€ et 7 M€, 9 films d'initiative française ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Parmi ces 9 films, trois ne sont pas d'expression originale française et un a été agréé une fois terminé. Les cinq autres présentent tous des dépenses importantes à l'étranger et quatre d'entre eux sont coproduits avec la Belgique (2 films), le Luxembourg (un film) ou la Belgique et le Luxembourg (un film). A l'instar de la Belgique, le Luxembourg offre un mécanisme de crédit d'impôt très attractif.

Parmi les 40 films (sur 169 dont le devis est inférieur à 4 M€) qui n'ont pas bénéficié du crédit d'impôt, 4 films ne sont pas d'expression originale française et 10 films ont été agréés une fois terminés. Les raisons pour lesquelles les autres films n'ont pas pu bénéficier du crédit d'impôt sont multiples : films de coproduction internationale impliquant des dépenses significatives dans les pays coproducteurs, films présentant dans leur plan de financement une part importante de soutiens publics, films intégralement produits par la France mais dont les sujets imposent tout ou partie du tournage à l'étranger avec des dépenses significatives hors de France, pas de demande de crédit d'impôt.

Les films d'initiative française selon leurs dépenses en France

	2004		2005		2006		2007		2008		2009	
	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%
plus de 90%	114	68,3	123	65,8	124	75,6	122	65,9	135	68,9	125	68,7
de 70 à 90%	34	20,4	26	13,9	21	12,8	32	17,3	30	15,3	29	15,9
de 50 à 70%	11	6,6	24	12,8	15	9,1	18	9,7	19	9,7	16	8,8
moins de 50%	8	4,8	14	7,5	4	2,4	13	7,0	12	6,1	12	6,6
total	167	100,0	187	100,0	164	100,0	185	100,0	196	100,0	182	100,0

En 2009, 125 films d'initiative française sur 182 (68,7 %) effectuent plus de 90 % de leurs dépenses de production en France. C'est 30 films de plus qu'en 2003 (95 films), année précédant la mise en place du crédit d'impôt, pour un film agréé de moins (183 films en 2003). Au global, sur les six années de fonctionnement du système de crédit d'impôt (2004 à 2009), 68,9 % des films réalisent plus de 90 % de leurs dépenses de production en France, contre 51,9 % en 2003.

Nombre de jours de tournage des films d'initiative française*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de jours de tournage en France	4 224	4 645	4 315	4 500	4 856	4 996	4 442
<i>dont jours de tournage extérieur</i>	<i>3 746</i>	<i>4 275</i>	<i>4 015</i>	<i>4 100</i>	<i>4 584</i>	<i>4 500</i>	<i>4 200</i>
nombre de jours de tournage à l'étranger	2 266	1 405	1 640	1 235	1 770	1 639	1 450
total	6 490	6 050	5 955	5 735	6 626	6 635	5 892

* Sont exclus de ces données les films d'animation et les films documentaires.

Le nombre de jours de tournage en France représente 75,4 % du nombre total de jours de tournage pour les fictions d'initiative française en 2008 (74,7 % en 2008, 73,3 % en 2007). Cette part était de 63,7 % en 2003.

M. Les aides publiques des collectivités territoriales

Les aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2009 s'élèvent à 19,36 M€ (y compris les apports du CNC qui sont évalués à 4,42 M€), soit 17,8 % de moins qu'en 2008 pour 6 films aidés de moins. Ces subventions se répartissent sur 90 films (96 films en 2008). Cinq films bénéficiant d'une aide de collectivité territoriale ne sont pas d'initiative française (quatre en 2008). Parmi les 90 films aidés par les collectivités territoriales, figurent 43 premiers films (35 en 2008) et 18 deuxièmes films (12 en 2008).

En 2009, 26 films sont financés simultanément par deux collectivités territoriales (18 films en 2008), 6 films par trois collectivités (5 films en 2008) et 2 films par quatre collectivités (un film en 2008).

Les régions sont les collectivités territoriales les plus actives dans la production de films cinématographiques. Elles apportent 90,9 % des aides totales fournies par les collectivités territoriales en 2009 (96,9 % en 2008).

Les aides publiques des collectivités territoriales à la production cinématographique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de films aidés	31	40	49	55	59	65	96	90
montant des aides (M€)	7,22	9,94	11,26	12,07	13,43	15,86	23,56	19,36

Les films aidés par les collectivités territoriales présentent un devis moyen de 4,14 M€ (5,49 M€ en 2008). Les aides couvrent en moyenne 5,2 % des devis des films concernés (4,5 % en 2008).

61 des 90 films aidés par les collectivités territoriales sont préachetés par Canal+ (61 en 2008), 14 par TPS Cinéma (24 en 2008) et 57 par Ciné Cinéma (52 en 2008). Les chaînes en clair participent au financement de 33 films aidés par les collectivités territoriales en 2009 (44 en 2008) et les SOFICA à 46 films (48 en 2008).

30 films cumulent le bénéfice de l'avance sur recettes (avant ou après réalisation) et l'aide d'au moins une collectivité territoriale. Ils étaient 31 en 2008.

65 films aidés par les collectivités territoriales font l'objet d'une demande de crédit d'impôt (64 en 2008).

La région Ile-de-France apporte près de la moitié des subventions publiques. Elle intervient sur 31 films (34,4 % des films aidés) pour un montant de 8,81 M€, soit 45,5 % de l'ensemble des aides publiques des collectivités territoriales.

Parallèlement, Rhône-Alpes Cinéma contribue au financement de 14 films agréés en 2009 (10 films en 2008). 11 de ces films sont d'initiative française. L'apport en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma s'élève à 3,65 M€ (3,00 M€ en 2008), soit 261 000 € en moyenne par film (300 000 € en 2008). En ajoutant les apports en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma aux aides publiques accordées par les collectivités territoriales pour le financement de la production de films agréés en 2009, la contribution totale des collectivités territoriales s'établit à 23,01 M€ sur 99 films (26,56 M€ en 2008).

Aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2008

région	films	aides (€)
Ile-de-France	31	8,81
PACA	9	1,13
Centre	6	1,10
Languedoc-Roussillon	7	0,82
Poitou-Charentes	12	0,75
Midi-Pyrénées	5	0,69
Bretagne	4	0,58
Nord-Pas-de-Calais	3	0,49
Aquitaine	4	0,48
Pays-de-la-Loire	5	0,47
Alpes-Maritimes	5	0,45
Charente	6	0,42
Bourgogne	3	0,42
Charente-Maritime	7	0,38
Alsace	4	0,36
Lorraine	3	0,33
Auvergne	3	0,28
CU de Strasbourg	4	0,23
Haute-Normandie	2	0,22
Picardie	1	0,19
Limousin	3	0,19
Aveyron	1	0,15
Corse	1	0,15
Franche-Comté	1	0,13
Finistère	2	0,09
Vienne	1	0,05
Basse-Normandie	1	0,01

III. Tournage, production et postproduction

A. Les principaux producteurs de films

160 sociétés différentes produisent les 182 films d'initiative française agréés en 2009, parmi lesquels 25 productions co-déléguées sont dénombrées. Le secteur de la production cinématographique reste donc peu concentré.

Comme en 2008, EuropaCorp est la société la plus active en 2009 avec 5 films d'initiative française produits dont le devis moyen s'élève à 15,56 M€.

Quatre sociétés ont produit 4 films chacune. Il s'agit de Gaumont, Karé Productions, LFP-Les Films Pelléas et Sombrero Films.

Quatre sociétés ont produit chacune 3 films : MK2, Mille et Une Productions, Les Productions du Trésor et UGC YM.

Enfin, 23 sociétés ont produit 2 films et 128 sociétés ont produit un seul film en 2009.

Entreprises de production des films d'initiative française

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre de films d'initiative française	144	172	163	183	167	187	164	185	196	182
nombre de sociétés de production	112	140	132	153	133	156	141	159	164	162

B. Supports de tournage

Une forte augmentation du nombre de films tournés en vidéo numérique apparait: 76 films en 2009, contre 29 en 2008, 33 en 2007 et 42 en 2006.

A contrario, la part des films tournés en 35 mm connaît une baisse significative à 54,4 % de la production d'initiative française, contre 83,7 % en 2008, 74,6 % en 2007 et 64,6 % en 2006. Parmi les films tournés en vidéo, 23 sont des documentaires, contre 15 en 2008, 16 en 2007 et 17 en 2006.

C. Durées de tournage

5 892 jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française dont 25,0 % à l'étranger

Remarque préalable : Pour l'analyse concernant la durée des tournages, ont été exclus tous les films d'animation et documentaires.

Nombre de jours de tournage des films de fiction d'initiative française

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
jours de tournage	6 182	5 794	6 490	6 050	5 955	5 735	6 626	6 635	5 892
dont : extérieur en France	4 535	3 820	3 746	4 275	4 015	4 100	4 584	4 500	4 200
studios en France	297	446	478	370	300	400	281	496	218
à l'étranger	1 350	1 528	2 266	1 405	1 640	1 235	1 770	1 639	1 474
nombre de films	151	141	159	149	152	141	156	155	151
durée moyenne de tournage	41	41	41	40	39	41	42	43	39

Le nombre cumulé des jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française s'établit à 5 892 jours, soit une baisse de 11,2 % par rapport à 2008 pour 4 films de moins (-2,6 %). La durée moyenne de tournage pour un film d'initiative française est de 39 jours (43 jours en 2008, 42 en 2007, 41 en 2006).

Le nombre de jours de tournage dans l'hexagone s'établit à 4 442 jours, soit une baisse de 11,1 % par rapport à 2008 (-554 jours) pour 4 films de moins (151 films en 2009, contre 155 films en 2008). Cette diminution concerne à la fois les tournages en décors naturels qui totalisent 4 200 jours (-300 jours) et les tournages dans les studios français (-278 jours).

54 films d'initiative française, soit 35,8 % des 151 films pris en compte, sont partiellement ou intégralement tournés à l'étranger (64 films, soit 41,3 % en 2008). Le choix du tournage à l'étranger est, dans la majorité des cas, lié à des exigences d'ordre artistique. Néanmoins, ce choix répond parfois à une logique financière, la localisation à l'étranger permettant des économies sur les coûts (Portugal, République Tchèque, Bulgarie, Roumanie) ou l'accès à des financements locaux au travers des coproductions (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Canada).

En 2009, 20 films d'initiative française sont partiellement tournés dans les studios français (28 films en 2008). La durée moyenne de tournage en studio est de 11 jours, contre 15 jours en 2008, 10 jours en 2007 et 24 jours en 2006. Les films tournés en studio présentent des devis élevés : 5 films affichent un devis de plus de 15 M€, 6 films un devis compris entre 7 M€ et 10 M€. Le devis moyen de ces 20 films s'établit à 9,7 M€.

Nombre de semaine de tournage des films de coproduction à majorité étrangère

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
semaines de tournage en France	15	29	15	31	13	7	25	14	38	24

9 films de coproduction minoritaire sont partiellement tournés en France, contre 9 en 2008, 5 en 2007 et 7 en 2006. Parmi eux, deux films sont intégralement tournés en France.

D. Postproduction

Les travaux de laboratoire sont effectués en France pour la presque totalité des 182 films d'initiative française. Seuls 11 films (6,0 %) font appel à des laboratoires étrangers. Les laboratoires du groupe Eclair, les entreprises du groupe Quinta Industries et l'association Arane Gulliver / Mikros Images réalisent les travaux de laboratoire de finition pour la grande majorité des films d'initiative française.

Les travaux de post-production sont effectués à l'étranger pour 17 films d'initiative française (14 en 2008, 15 en 2007). La Belgique (10 films) est le principal pays de localisation de ces travaux. En France, les principaux intervenants du secteur sont le groupe Quinta Industries (les auditoriums de Boulogne et Joinville, SIS, Cinéstéréo), les sociétés du groupe Eclair (Auditel, Jackson), Cinéphase, Digital Factory, Dovidis, et Poly-son.

Pour 27 % des films à majorité étrangère (13 films sur 48), la postproduction a été confiée à des laboratoires français (32 % en 2008, 30 % en 2007). Des auditoriums français ont également participé à la production de 17 films à majorité étrangère (10 films en 2008, 16 films en 2007).

ANNEXES

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2009

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
...Où allons nous ?	Bazz Nicolas	2,00	Fiction	1									Fr100
...Pleurer la nuit !	Jaud Jean-Paul	1,14	Docum	2		C+					OUI	X	Fr100
118318	Baillargeon Julien	1,27	Fiction	1							OUI		Fr100
A ciel ouvert	Compan Inès	0,33	Docum	1								X	Fr100
Absence (L')	De Gasperis Cyril	0,20	Fiction	1								X	Fr100
Age de raison (L')	Samuell Yann	7,72	Fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI		Fr90 / Belg10
Amour c'est mieux à deux (L')	Farrugia Dominique / Lemort Arnaud	4,97	Fiction	3		C+	CC		F2		OUI		Fr100
Angèle et Tony	Delaporte Alix	1,30	Fiction	1	avant	C+	CC			X	OUI		Fr100
Anonymes	Amari Raja	1,35	Fiction	2		C+							Fr40 / Tunisie38 / Ch22
Ao le dernier Néandertal	Malaterre Jacques	13,40	Fiction	1		C+			F2	X	OUI		Fr100
Au milieu du monde	Sarasin Jacques	0,32	Docum	3							OUI		Fr100
Autre Dumas (L')	Nebbou Safy	9,64	Fiction	3		C+	TPS		F2	X	OUI	X	Fr90 / Belg10
Autre Monde (L')	Marchand Gilles	4,99	Fiction	2		C+	CC		F2	X		X	Fr70 / Belg30
Aux quatre vents	Doillon Jacques	2,46	Fiction	3	avant	C+	CC		F3		OUI	X	Fr100
Aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec (Les)	Besson Luc	31,34	Fiction	3		C+			TF1	X	OUI		Fr100
Avocat (L')	Anger Cédric	5,01	Fiction	2	avant	C+	CC			X	OUI	X	Fr100
Bambou	Bourdon Didier	7,66	Fiction	3		TPS	CC	OR		X	OUI		Fr100
Beau rivage	Donada Julien	1,24	Fiction	1	avant							X	Fr100
Belle épine	Zlotowski Rebecca	1,86	Fiction	1	avant	C+	CC				OUI	X	Fr100
Black Box	Genestal Fabrice	6,20	Fiction	2	avant	C+	CC			X			Fr60 / Can30 / Belg10
Black Diamond	Lamche Pascal	1,91	Docum	2		C+			F2		OUI	X	Fr90 / Belg10
Blanc comme neige	Blanc Christophe	6,56	Fiction	2	avant	C+	CC	TPS		X	OUI	X	Fr90 / Belg10
Bodin's et compagnie	Le Roch Eric	0,60	Fiction	3							OUI		Fr100
Bus palladium	Thompson Christopher	7,94	Fiction	1		C+	CC		F3	X	OUI		Fr100
Ca commence par la fin	Cohen Michaël	2,10	Fiction	1			CC			X	OUI		Fr100
Café du pont (Le)	Poirier Manuel	4,07	Fiction	3		C+	TPS	CC		X	OUI	X	Fr100
Caméléon (Le)	Salome Jean-Paul	6,80	Fiction	3		C+	OR						Fr100
Camping 2	Onteniente Fabien	23,07	Fiction	3		C+	CC		TF1	X	OUI		Fr100
Captifs	Gozlan Yann	2,16	Fiction	1		C+	CC			X	OUI	X	Fr100
Ce n'est qu'un début	Pozzi Jean-Pierre / Barougier Pierre	1,29	Docum	2							OUI	X	Fr100
Ces amours là	Lelouch Claude	7,25	Fiction	3		C+	CC		F3				Fr100
Chanteur (Le)	Hawal Kassem	1,01	Fiction	1					Arte				Fr69 / Grèce31
Chantrapas	Iosseliani Otar	3,14	Fiction	3			OR			X	OUI		Fr100
Chat du rabbin (Le)	Sfar Joann / Delesvaux Antoine	12,48	Anim	2		C+	CC		F3	X	OUI		Fr100

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2009

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Chomsky & cie	Mermet Daniel	0,33	Docum	2	après								Fr100
Clé des champs (La)	Perennou Marie / Nuridsany Claude	5,81	Docum	3		TPS	C+	CC		X	OUI	X	Fr100
Coco avant Chanel	Fontaine Anne	19,43	Fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI		Fr100
Comme les cinq doigts de la main	Arcady Alexandre	8,85	Fiction	3		C+	OR		F2	X	OUI		Fr100
Contre toi	Doillon Lola	3,21	Fiction	2		C+	CC			X	OUI	X	Fr100
Copacabana	Fitoussi Marc	3,49	Fiction	2	avant	C+	CC		Arte	X	OUI	X	Fr100
Copie conforme	Kiarostami Abbas	3,80	Fiction	3	avant	C+			F3	X			Fr70 / It20 / Belg10
Coursier	Renoh Hervé	9,41	Fiction	2		C+	CC		M6	X	OUI		Fr100
Crazy Horse	Wiseman Frédéric	0,87	Fiction	3		C+					OUI		Fr100
D'amour et d'eau fraîche	Czajka Isabelle	2,31	Fiction	2		C+	CC		F3	X	OUI		Fr100
Dans tes bras	Gillet Hubert	2,23	Fiction	1		C+	TPS	CC		X	OUI	X	Fr100
Dernier Vol (Le)	Dridi Karim	12,30	Fiction	3		C+	CC		F3		OUI		Fr100
Dernière Saison (combalimon)	Mathie Raphael	0,25	Docum	1	après							X	Fr100
Derniers Jours du monde (Les)	Larrieu Arnaud / Larrieu Jean-Marie	9,91	Fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI	X	Fr80 / Es20
Des filles en noir	Civeyrac Jean-Paul	2,12	Fiction	3	avant	CC				X	OUI	X	Fr100
Divorces !	Guignabodet Valérie	7,57	Fiction	3		C+	TPS		F2		OUI		Fr100
Djinns	Martin Hugues	2,75	Fiction	1	avant	C+	CC			X	OUI		Fr100
Dog Pound	Chapiron Kim	4,83	Fiction	2		C+	CC						Fr60 / Canada40
Elle s'appelait Sarah	Paquet-Brenner Gilles	10,20	Fiction	3		C+			F2	X	OUI	X	Fr100
Ensemble, c'est trop	Fazer Lea	6,78	Fiction	3		C+	TPS		TF1		OUI		Fr100
Ensemble, nous allons vivre une très, très grande histoire d'amour...	Lafaurie Nathalie / Thomas Pascal	7,03	Fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI		Fr100
Epine dans le cœur (L')	Gondry Michel	0,59	Docum	3									Fr100
Escort	De Crecy Helene	0,69	Docum	2							OUI		Fr100
Faites demi-tour dès que possible	Angel Hélène	2,25	Fiction	3	avant	C+	CC			X	OUI		Fr100
Famille Wolberg (La)	Ropert Axelle	1,80	Fiction	1	avant	TPS	CC			X	OUI	X	Fr90 / Belg10
Fête des voisins, immeubles en fête (La)	Haddad David	0,63	Fiction	1							OUI		Fr100
Fils à Jo (Le)	Guillard Philippe	8,27	Fiction	1		C+	TPS		TF1		OUI	X	Fr100
Fin de concession	Carles Pierre	0,44	Docum	3							OUI	X	Fr100
Gainsbourg (vie héroïque)	Sfar Joann	16,30	Fiction	2		C+	OR		F2	X	OUI	X	Fr100
Gardiens de l'ordre	Boukhrief Nicolas	7,72	Fiction	3		C+	CC	TPS			OUI		Fr100
Gens ne savent pas peut-être (Les)	Edzard Christine	1,51	Fiction	1	avant							X	Fr100
Grande Vie (La)	Salinger Emmanuel	3,15	Fiction	1	avant	C+	TPS	CC		X	OUI	X	Fr100
Happy Few	Cordier Antony	3,60	Fiction	2	avant	C+	CC		F2		OUI	X	Fr100
Harragas	Allouache Merzak	1,94	Fiction	3	avant	C+	CC		F2		OUI	X	Fr80 / Algérie20

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2009

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Heartbreaker	Chaumeil Pascal	8,71	Fiction	1		OR				X	OUI		Fr100
Henry	Kafka / Remy Pascal	1,01	Fiction	1		C+	CC				OUI	X	Fr100
Homme qui voulait vivre sa vie (L')	Lartigau Eric	13,01	Fiction	3		C+	CC		TF1	X	OUI		Fr100
Hors la loi	Bouchareb Rachid	20,55	Fiction	3	avant	C+	CC		F2/F3	X		X	Fr59 / Algérie21 / Tunisie10 / Belg10
Human Zoo	Rasmussen Rie	4,03	Fiction	1		C+							Fr100
Hypnose	Jacquot Benoît	3,96	Fiction	3	avant	C+	CC		Arte	X	OUI		Fr85 / All15
Ici	Cianci Angelo	3,50	Fiction	1		C+	CC		Arte				Fr60 / Lux39
Immortel (L')	Berry Richard	20,00	Fiction	3		C+	CC		TF1	X	OUI		Fr100
Imogène	Charlot Alexandre / Magnier Franck	16,61	Fiction	1		C+	TPS		TF1	X	OUI		Fr100
Indélébile	Vigneron Grégoire	7,58	Fiction	1		OR				X			Fr59 / Belg40
Insoupçonnable	Le Bomin Gabriel	4,07	Fiction	2		C+	CC	TPS			OUI		Fr89 / Suisse11
Introducing Fernand	Reza Yasmina	6,80	Fiction	1		C+			F2	X	OUI	X	Fr100
Invités de mon père (Les)	Le Ny Anne	6,04	Fiction	2		C+	CC		F2		OUI		Fr100
Italien (L')	Baroux Olivier	9,74	Fiction	3		C+	CC		M6	X	OUI	X	Fr100
Jaffa	Yedaya Keren	1,64	Fiction	2		C+			Arte				Fr39 / Israël39 / All21
Je m'appelle tous Milana	Goupil Romain	2,27	Fiction	3	avant	C+	CC		F3		OUI	X	Fr100
Je suis un no man's land	Jousse Thierry	1,04	Fiction	2	avant	CC				X		X	Fr100
Je veux voir	Hadjithomas Joana	0,35	Docum	3	après								Fr100
Je vous aime très beaucoup	Locquet Philippe	2,68	Fiction	2		C+	CC	OR			OUI	X	Fr100
Jimmy Rivière	Lussi-Modeste Teddy	2,37	Fiction	1	avant	C+	CC		F3		OUI		Fr100
Joseph et la fille	De Choudens Xavier	3,73	Fiction	2		C+	CC		F2	X	OUI		Fr100
Lady Blood	Vincent Jean-Marc	1,99	Fiction	1		C+	CC					X	Fr100
Léger tremblement du paysage	Fernandez Philippe	0,20	Fiction	1								X	Fr100
Lisière (La)	Bajard Géraldine	1,98	Fiction	1	avant	C+	CC				OUI	X	Fr76 / All24
Loi de Murphy (La)	Campos Christophe	5,97	Fiction	1		C+					OUI	X	Fr100
Love Like Blood	Gobert Fabrice	2,48	Fiction	1		C+	CC			X	OUI	X	Fr100
Ma compagne de nuit	Brocard Isabelle	2,13	Fiction	1	avant	OR					OUI		Fr100
Mac (Le)	Bourdiaux Pascal	12,35	Fiction	1		C+	CC		M6		OUI		Fr100
Mains libres (Les)	Sy Brigitte	1,64	Fiction	1		C+	CC				OUI	X	Fr100
Malette rouge (La)	Mazauric Bernard	1,31	Fiction	1								X	Fr100
Mammuth	Kervern Gustave / Delepine Benoît	2,50	Fiction	3		C+	CC		Arte	X	OUI	X	Fr100
Meilleurs Amis du monde (Les)	Rambaldi Julien	5,18	Fiction	1		C+	CC	TPS		X	OUI	X	Fr100
Memory Lane	Hers Mikhaël	1,18	Fiction	1	avant	CC				X		X	Fr100
Mensch	Suissa Steve	3,87	Fiction	3		C+	TPS	CC			OUI	X	Fr100
Mères et filles	Lopes-Curval Julie	3,44	Fiction	3		C+	CC		F3	X	OUI	X	Fr89 / Canada10

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

La production cinématographique en 2009

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2009

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Meute (La)	Richard Franck	2,87	Fiction	1		C+	CC	TPS		X			Fr73 / Belg27
Nännerl, la sœur de Mozart	Feret René	2,06	Fiction	3	avant							X	Fr100
N'ayez pas peur	Godreche Judith	1,84	Fiction	1		TPS	C+				OUI	X	Fr100
No Comment !	Salfati Pierre-Henri	1,65	Docum	3	avant				Arte	X	OUI		Fr100
Nom des gens (Le)	Leclerc Michel	3,28	Fiction	2		C+	TPS			X	OUI	X	Fr100
Nos résistances	Cogitore Romain	0,85	Fiction	1		OR	CC			X	OUI	X	Fr100
Nostalgie de la lumière	Guzman Patricio	0,61	Docum	3								X	Fr78 / All21
Notre étrangère	Bouyain Sarah	1,40	Fiction	1	avant	C+						X	Fr100
Nous resterons sur Terre	Bourgeois Olivier	4,72	Docum	1									Fr100
Nous trois	Bertrand Renaud	6,07	Fiction	2		C+	TPS		F2	X			Fr70 / Lux30
Nouveaux Chiens de garde (Les)	Balbastre Gilles	0,80	Docum	1							OUI		Fr100
Nuits de sister Welsh (Les)	Janer Jean-Claude	1,57	Fiction	2	avant					X	OUI		Fr100
Nuits rouges du bourreau de jade (Les)	Carbon Julien / Courtiaud Laurent	3,00	Fiction	1		C+	CC			X			Fr90 / Belg10
Objets dérivants	Sicard Daniel	1,68	Fiction	1	avant							X	Fr100
Orpheline avec en plus un bras en moins (L')	Richard Jacques	0,40	Fiction	3								X	Fr100
Oscar et la dame en rose	Schmitt Eric-Emmanuel	9,36	Fiction	2		TPS	CC		TF1				Fr56 / Belg34 / Canada10
Où vas-tu Judith ?	De Daruvar Sophie / Thomas Yves	2,82	Fiction	1	avant	C+	CC		Arte	X	OUI		Fr100
Partir	Pelle Frédéric	1,05	Fiction	1		CC					OUI	X	Fr100
Pauline et François	Fely Renaud	1,60	Fiction	1	avant	TPS	CC			X	OUI	X	Fr100
Pelléas et Mélisande le chant des aveugles	Beziat Philippe	0,36	Docum	1	après								Fr100
Persécution	Chereau Patrice	4,73	Fiction	3	avant	C+	CC		Arte	X	OUI		Fr100
Petits Mouchoirs (Les)	Canet Guillaume	17,42	Fiction	3		C+	CC		M6	X	OUI		Fr100
Petits Ruisseaux (Les)	Rabate Pascal	3,32	Fiction	1		C+	CC			X	OUI	X	Fr100
Pièce montée	Granier-Deferre Denys	6,21	Fiction	3		C+	TPS		F3	X	OUI		Fr100
Pieds nus sur les limaces	Berthaud Fabienne	3,20	Fiction	2		C+	CC			X	OUI	X	Fr100
Pluie du diable	Cosson Philippe	0,91	Docum	1	après								Fr100
Potiche	Ozon François	11,31	Fiction	3		C+	TPS		F2	X			Fr80 / Belg20
Princesse de Montpensier (La)	Tavernier Bertrand	13,35	Fiction	3	avant	C+	CC		F2/F3	X	OUI	X	Fr90 / All10
Proie	Blossier Antoine	2,62	Fiction	1		C+	CC	TPS		X	OUI		Fr100
Protéger et servir	Lavaine Eric	9,57	Fiction	3		C+	TPS		M6	X			Fr71 / Belg29
Q	Bouhnik Laurent	1,11	Fiction	3							OUI		Fr100
Rafle (La)	Bosch Roselyne	19,98	Fiction	2		C+	CC		TF1/F3				Fr65 / All20 / Hong15
Refuge (Le)	Ozon François	3,12	Fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI		Fr90 / It10

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2009

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Reine des pommes (La)	Donzelli Valérie	0,47	Fiction	1	après								Fr100
Rien de personnel	Gokalp Mathias	2,46	Fiction	1	après	C+	CC			X	OUI	X	Fr100
Robert Mitchum est mort	Babinet Olivier / Kiehn Frédéric	1,44	Fiction	1		TPS	CC						Fr50/Be22/Pol17/No10
Rubber	Dupieux Quentin	0,75	Fiction	2		C+							Fr100
Ruiflec, le village des ombres	Benhammou Fouad	1,75	Fiction	1		C+	CC			X	OUI	X	Fr100
Sans queue ni tête	Labrune Jeanne	4,74	Fiction	3		C+	CC			X			Fr42 / Lux29 / Belg29
Sea rex	Vuong Pascal / Chapalain Ronan	5,11	Anim	1							OUI		Fr100
Seigneurs (Les)	Gavras Romain	3,00	Fiction	1		C+	CC			X	OUI	X	Fr100
Sentiment de la chair (Le)	Garzelli Roberto	1,73	Fiction	2	avant	C+	CC				OUI	X	Fr100
Siffleur (Le)	Lefebvre Philippe	8,50	Fiction	1		C+	CC		M6	X	OUI	X	Fr100
Six cents kilos d'or pur	Besnard Eric	10,25	Fiction	3		C+	CC		TF1		OUI		Fr95 / It5
Soins complets	Salvadori Pierre	13,91	Fiction	3		C+	CC		TF1	X	OUI	X	Fr100
Solutions locales pour un désordre global	Serreau Coline	1,09	Docum	3			OR				OUI		Fr100
Sombras (les ombres)	Canals Oriol	0,78	Docum	1	avant								Fr68 / Es22 / Belg10
Squatt	Coello Christophe	0,28	Docum	3							OUI	X	Fr100
Staff benda bilili	De La Tullaye Florent / Barret Renaud	0,74	Docum	2							OUI		Fr100
Stretch	De Meaux Charles	5,71	Fiction	2		C+	CC			X			Fr100
Succession Starkov (La)	Ossang François Jacques	1,83	Fiction	3	avant							X	Fr70 / Port30
Suerte	Sechaud Jacques	0,84	Fiction	1	avant							X	Fr100
Sweet Valentine	Luchini Emma	1,69	Fiction	1		TPS	CC			X			Fr100
Témoin indésirable	Lozano Juan Jose	0,38	Docum	1	après								Fr100
Tête de Turc	Elbe Pascal	5,53	Fiction	1	après	C+	CC		F2	X	OUI		Fr100
Tête en friche (La)	Becker Jean	8,27	Fiction	3		C+	CC		F3		OUI	X	Fr100
The Ghost Writer	Polanski Roman	29,62	Fiction	3		C+	CC		F2				Fr50 / All40 / GB10
Thelma, Louise et Chantal	Petre Benoît	3,40	Fiction	2		C+	CC	OR		X	OUI	X	Fr100
Titeuf le film	Chapuis Philippe	15,00	Anim	1		C+	CC		F3	X	OUI	X	Fr90 / Suisse10
Toscan	Partiot-Pieri Isabelle	0,83	Docum	1		C+			Arte		OUI		Fr100
Totally Spies ! le film	Jardin Pascal	5,56	Anim	1							OUI		Fr90 / It10
Tournée	Amalric Mathieu	3,52	Fiction	2	avant	C+	CC		Arte	X	OUI	X	Fr88 / All11
Tout ce qui brille	Nakache Géraldine / Mimran Hervé	6,60	Fiction	1		TPS	CC		M6	X	OUI		Fr100
Trésor	Berri Claude	13,22	Fiction	3		C+	TPS		TF1		OUI		Fr100
Un balcon sur la mer	Garcia Nicole	12,38	Fiction	3		C+	CC		F3	X	OUI	X	Fr100
Un homme et des films	Lelouch Claude	1,32	Docum	3							OUI		Fr100
Un homme qui crie n'est pas un ours qui danse	Haroun Mahamat-Saleh	2,07	Fiction	3	avant	C+	CC						Fr75 / Belg25

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

⁴ Crédit d'impôt cinéma

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2009

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Un homme très recherché	Mergault Isabelle	12,02	Fiction	3		C+	CC		F2		OUI	X	Fr100
Un poison violent	Quillevere Katell	2,15	Fiction	1		C+	CC		Arte	X	OUI	X	Fr100
Un soir au club	Achache Jean	1,70	Fiction	1		CC					OUI	X	Fr100
Une affaire de nègres	Lewat Osvalde	0,27	Docum	1									Fr60 / Cameroun39
Une exécution ordinaire	Dugain Marc	8,48	Fiction	1		C+	TPS		F3	X	OUI	X	Fr100
Une femme parfaite	Corneau Alain	6,97	Fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI	X	Fr100
Une petite zone de turbulences	Lot Alfred	9,79	Fiction	2		C+			TF1	X	OUI	X	Fr100
Vénus noire	Kechiche Abdellatif	12,73	Fiction	3	avant	C+	CC		F2	X	OUI	X	Fr90 / It10
Vertige	Ferry Abel	2,37	Fiction	1		C+	CC			X	OUI	X	Fr100
Visages	Ming-Liang Tsai	3,83	Fiction	3	avant	CC			Arte			X	Fr68 / Belg10 / Pays-Bas10 / Taiwan12
Viva Riva	Tunda Wa Munga Djo	2,30	Fiction	1		C+	CC			X			Fr81 / Belg18
Yves Saint Laurent - Pierre Berge, l'amour fou	Thoretton Pierre	2,21	Docum	1		C+			F3		OUI		Fr100

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

⁴ Crédit d'impôt cinéma

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2009

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	SOFICA	CT ⁴	pays coproducteurs
Doigts crochés (Les)	Scott Ken	3,82	Fiction	2		C+						Canada 90 / Fr10
Arbre (L')	Bertuccelli Julie	7,74	Fiction	2		C+			Arte			Australie 60 / Fr40
Huacho	Almendras Alejandro Fernandez	0,69	Fiction	1					Arte		X	Chili 51 / Fr49
Education d'une fée (L')	Cuerda Jose Luis	4,19	Fiction	3								Es 60 / Fr20 / Port10 / Argentine10
Bande à Baader (La)	Edel Uli	20,28	Fiction	3								All 70 / Fr20 / Rép Tchèque10
Jour viendra (Le) (Es Kommt der Tag)	Schneider Susanne	1,50	Fiction	1							X	All 80 / Fr20
Sound of Noise	Simonsson Ola / Stjerne Nilsson Johannes	3,78	Fiction	1						X		Suède 54 / Fr35 / Dan10
Fatal Bazooka	Youn Michaël	14,05	Fiction	1		C+	CC		M6			Canada 51 / Fr49
Cellule 211	Monzon Daniel	3,50	Fiction	3		C+				X		Es 90 / Fr10
Illusiones opticas	Jimenez Cristian	0,53	Fiction	1							X	Chili 80 / Fr20
Antichrist	Von Trier Lars	7,69	Fiction	3		C+			Arte			Dan 33 / All26 / Fr20 / Suède10 / It10
Religieuse portugaise (La)	Green Eugene	1,23	Fiction	3			CC					Port 67 / Fr33
Grand Rêve (Le)	Placido Michèle	8,17	Fiction	3		C+						It 90 / Fr10
Enfance d'Icare (L')	Iordachescu Alex	1,13	Fiction	1								Suisse 49 / Roumanie41 / Fr10
Tu n'aimeras point	Tabakman Haim	1,02	Fiction	1								Israël 40 / All40 / Fr20
Vivre sur Mars	Dindo Richard	0,64	Docum	3	avant		CC					Suisse 61 / Fr39
Mourir comme un homme	Rodrigues Joao Pedro	1,64	Fiction	3								Port 80 / Fr20
Opération Casablanca	Negre Laurent	2,74	Fiction	2								Suisse 69 / Canada20 / Fr11
Save the American Dream	Bron Jean-Stephane	1,30	Docum	3	avant	C+	CC		Arte			Suisse 51 / Fr49
Rivière Tumen (La)	Zhang Lu	0,82	Fiction	3					Arte			Corée 60 / Fr40
Singularités d'une jeune fille blonde	De Oliveira Manoel	1,60	Fiction	3								Port 60 / Fr20 / Es20
Quartier lointain	Garbarski Sam	9,02	Fiction	3		C+	CC	TPS		X		Belg 27 / Lux26 / Fr26 / All20
Katanga Business	Michel Thierry	1,26	Fiction	3								Belg 79 / Fr20
Une vie toute neuve	Lecomte Ounie	0,77	Fiction	1		C+						Corée 60 / Fr40
Hitpartzut X	Zor Eitan	1,03	Fiction	3								Israël 70 / Fr30
Adrienn Pal	Kocsis Agnès	1,35	Fiction	2						X		Hong 70 / PaysBas10 / Aut10 / Fr10
Lullaby for Pi	Philippon Benoît	4,90	Fiction	1								Canada 59 / Fr41
Dernier Vol du flamant rose (Le)	Ribeiro Joao	1,52	Fiction	1								Port 42 / Es13 / Fr12 / It10 / Moz10 / Brésil10
Cœur animal	Cornamusaz Severine	1,00	Fiction	1	après							Suisse 75 / Fr25
Infiltration	Kosashvili Dover	1,77	Fiction	3								Israël 70 / Fr30
K&Ali	Esmer Pelin	0,67	Fiction	3					Arte			Turquie 69 / Fr21 / All10
Womb	Fliegau Benedek	3,66	Fiction	3					Arte			All 64 / Hong25 / Fr10
Aurora	Puiu Cristi	1,93	Fiction	3					Arte			Roumanie 47 / Fr24 / Ch17 / All12
Orly Poem 1-4	Schanelec Angela	0,93	Fiction	3			CC					All 80 / Fr20
Noir Océan	Hansel Marion	2,82	Fiction	3			CC		Arte		X	Belg 57 / Fr30 / All11

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.² Avance sur recettes avant ou après réalisation.³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2009

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	SOFICA	CT ⁴	pays coproducteurs
Cheval de Turin (Le)	Tarr Béla	1,77	Fiction	3								Hong 69 / All10 / Fr10 / Suisse10
Everything Will Be Fine	Boe Christoffer	2,34	Fiction	3						X		Dan 70 / Suède16 / Fr13
Cirkus Columbia	Tanovic Danis	3,01	Fiction	3		C+						Bosnie 25 / Fr24 / GB15 / Slov11 / All12 / Belg10
La Vita non la ferma nessuno	Luchetti Daniele	6,20	Fiction	3		C+						It 80 / Fr20
Carne de Neon	Cabezas Paco	3,00	Fiction	2								Es 60 / Arg20 / Fr10 / Suède10
Opération Weed	Sojcher Frederic	1,90	Fiction	3		CC				X		Belg 60 / Fr30 / It10
King of Devil's Island	Holst M.	5,30	Fiction	3								Norv 70 / Pol10 / Suède10 / Fr10
Carmel	Gitai Amos	2,10	Fiction	3								Israël 64 / Fr23 / It11
Neds	Mullan Peter	4,25	Fiction	3		OR						GB 68 / Fr22 / It10
All Good Children	Duffy Alicia	2,30	Fiction	1		C+					X	Irlande 43 / Belg32 / Fr24
Baciami Ancora	Muccino Gabriele	8,54	Fiction	3		C+	CC			X		It 90 / Fr10
Epée et la rose (L')	Nicolau Joao	0,93	Fiction	1								Port 69 / All17 / Fr12
Marchand de sable et le sable perdu des rêves (Le)	Moller Jesper	8,88	Anim	3								All 80 / Fr20

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2009

titre	réalisateur	devis (M€)
118318	Baillargeon Julien	1,27
...Où allons nous ?	Bazz Nicolas	2,00
A ciel ouvert	Compan Inès	0,33
Absence (L')	De Gasperis Cyril	0,20
Amour c'est mieux à deux (L')	Farrugia Dominique / Lemort Arnaud	4,97
Angèle et Tony	Delaporte Alix	1,30
Ao le dernier Néandertal	Malaterre Jacques	13,40
Beau rivage	Donada Julien	1,24
Belle épine	Zlotowski Rebecca	1,86
Bus palladium	Thompson Christopher	7,94
Ca commence par la fin	Cohen Michaël	2,10
Captifs	Gozlan Yann	2,16
Ce n'est qu'un début	Pozzi Jean-Pierre / Barougier Pierre	1,29
Chanteur (Le)	Hawal Kassem	1,01
Chat du rabbin (Le)	Sfar Joann / Delesvaux Antoine	12,48
Chomsky & cie	Mermet Daniel	0,33
Dans tes bras	Gillet Hubert	2,23
Dernière saison (combalimon)	Mathie Raphael	0,25
Djinns	Martin Hugues	2,75
Ensemble, nous allons vivre une très, très grande histoire d'amour...	Lafaurie Nathalie / Thomas Pascal	7,03
Famille Wolberg (La)	Ropert Axelle	1,80
Fête des voisins, immeubles en fête (La)	Haddad David	0,63
Fils à Jo (Le)	Guillard Philippe	8,27
Gens ne savent pas peut-être (Les)	Edzard Christine	1,51
Grande Vie (La)	Salinger Emmanuel	3,15
Heartbreaker	Chaumeil Pascal	8,71
Henry	Kafka / Remy Pascal	1,01
Human zoo	Rasmussen Rie	4,03
Ici	Cianci Angelo	3,50
Imogène	Charlot Alexandre / Magnier Franck	16,61
Indélébile	Vignerot Grégoire	7,58
Introducing Fernand	Reza Yasmina	6,80
Je ne suis que Staline	Dugain Marc	8,48
Jimmy Rivière	Lussi-Modeste Teddy	2,37
Lady Blood	Vincent Jean-Marc	1,99
Léger tremblement du paysage	Fernandez Philippe	0,20
Lisière (La)	Bajard Géraldine	1,98
Loi de Murphy (La)	Campos Christophe	5,97
Love like blood	Gobert Fabrice	2,48
Ma compagne de nuit	Brocard Isabelle	2,13
Mac (Le)	Bourdiaux Pascal	12,35
Mains libres (Les)	Sy Brigitte	1,64
Malette rouge (La)	Mazauric Bernard	1,31
Meilleurs Amis du monde (Les)	Rambaldi Julien	5,18
Memory lane	Hers Mikhaël	1,18
Meute (La)	Richard Franck	2,87
N'ayez pas peur	Godreche Judith	1,84
Nos résistances	Cogitore Romain	0,85
Notre étrangère	Bouyain Sarah	1,40
Nous resterons sur Terre	Bourgeois Olivier	4,72
Nouveaux Chiens de garde (Les)	Balbastre Gilles	0,80
Nuits rouges du bourreau de jade (Les)	Carbon Julien / Courtiaud Laurent	3,00
Objets dérivants	Sicard Daniel	1,68
Où vas-tu Judith ?	De Daruvar Sophie / Thomas Yves	2,82
Partir	Pelle Frédéric	1,05
Pauline et François	Fely Renaud	1,60
Pelléas et Mélisande le chant des aveugles	Beziat Philippe	0,36
Petits Ruisseaux (Les)	Rabate Pascal	3,32
Pluie du diable	Cosson Philippe	0,91
Proie	Blossier Antoine	2,62
Reine des pommes (La)	Donzelli Valérie	0,47
Rien de personnel	Gokalp Mathias	2,46
Robert Mitchum est mort	Babinet Olivier / Kiehn Frédéric	1,44
Ruiflec, le village des ombres	Benhammou Fouad	1,75
Sea rex	Vuong Pascal / Chapalain Ronan	5,11

* en gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

1/2

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2009

titre	réalisateur	devis (M€)
Seigneurs (Les)	Gavras Romain	3,00
Siffleur (Le)	Lefebvre Philippe	8,50
Sombras (les ombres)	Canals Oriol	0,78
Suerte	Sechaud Jacques	0,84
Sweet Valentine	Luchini Emma	1,69
Témoin indésirable	Lozano Juan Jose	0,38
Tête de Turc	Elbe Pascal	5,53
Titeuf le film	Chapuis Philippe	15,00
Toscan	Partiot-Pieri Isabelle	0,83
Totally spies ! le film	Jardin Pascal	5,56
Tout ce qui brille	Nakache Géraldine / Mimran Hervé	6,60
Un poison violent	Quillevere Katell	2,15
Un soir au club	Achache Jean	1,70
Une affaire de nègres	Lewat Osvalde	0,27
Vertige	Ferry Abel	2,37
Viva riva	Tunda Wa Munga Djo	2,30
Yves Saint Laurent - Pierre Berge, l'amour fou	Thoretton Pierre	2,21

* en gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

2/2